

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÈMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 - Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com - contact@artcurial.com

01716

LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009 PARIS

TABLEAUX ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE,
SCULPTURES DU XIX^E SIÈCLE

BRIEST - POULAIN - F. TAJAN
ARTCURIAL

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F. TAJAN

**TABLEAUX ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE,
SCULPTURES DU XIX^E SIÈCLE**

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009 - 19H





TABLEAUX ANCIENS ET
DU XIX^E SIÈCLE
SCULPTURES
DU XIX^E SIÈCLE

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009 - 19H



Détail du lot 52

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0) 1 42 99 20 26

COMMISSAIRE PRISEUR :
Matthieu Fournier

EXPERTS :

Cabinet Turquin, pour les lots 1, 2, 4, 5, 12, 13, 14, 17 à 26, 28, 31, 32, 34 à 36, 38, 39, 42, 43, 65
Chantal Mauduit, +33 (0) 1 47 03 48 78, chantal.mauduit@turquin.fr
Hubert Duchemin, pour le lot 42
+33 (0) 1 47 03 48 78, hubert.duchemin@turquin.fr

Gérard Auguier, pour les lots 3, 6 à 11, 15, 16, 27, 29, 30, 33, 37, 44, 49, 55
+33 (0) 1 42 60 49 29, info@gerardauguier.com

Alexandre Lacroix, pour les lots 50 à 54, 77
+33 (0) 1 45 63 12 83, galleries@club-internet.fr

SPÉCIALISTE :
Matthieu Fournier, +33 (0) 1 42 99 20 26
mfournier@artcurial.com

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Marianne Balse, +33 (0) 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS ET VENDEURS :
Marion Carteirac, +33 (0) 1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 11 décembre	11h - 19h
Samedi 12 décembre	11h - 19h
Dimanche 13 décembre	11h - 19h
Lundi 14 décembre	11h - 16h

VENTE :
Lundi 14 décembre 2009 à 19h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N° 01716

Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☉)
Pour les lots 53 - 54 - 56



ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENTS BEAUX-ARTS

Direction : François Tajan

Directeur du département Mobilier et Objets d'Art : **Isabelle Bresset** – Directeur du département Inventaires : **Stéphane Aubert**

**MOBILIER ET OBJETS D'ART
DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES
ORFÈVREURIE ET CÉRAMIQUES :**

Isabelle Bresset, spécialiste
Contact : Sophie Peyrache,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

avec la collaboration de, pour l'Orfèvrerie :

Cabinet Déchaut-Stetten, expert
pour les Céramiques :
Georges et Louis Lefebvre, experts

**TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS
ET DU XIX^e SIÈCLE :**

Matthieu Fournier, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

avec la collaboration de, pour les Dessins anciens :

Bruno et Patrick de Bayser, experts

pour les Estampes anciennes :

Antoine Cahen, expert

pour les Sculptures du XIX^e siècle :

Alexandre Lacroix, expert

pour les Tableaux anciens :

Gérard Auguier, expert
Cabinet Turquin, experts

CURIOSITÉS ET HAUTE ÉPOQUE :

Robert Montagut, expert
Contact : Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com

**SOUVENIRS HISTORIQUES
ET ARMES ANCIENNES :**

Bernard Bruel, expert
Contact : Sophie Peyrache,
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

ART D'ASIE :

Thierry Portier, expert
Contact : Sophie Peyrache
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

ARCHÉOLOGIE :

Daniel Lebeurrer, expert
Contact : Sophie Peyrache
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

VENTES GÉNÉRALISTES :

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com
Contacts : Juliette Leroy
+33 (0) 1 42 99 20 16, jleroy@artcurial.com
Elisabeth Telliez
+33 (0) 1 42 99 16 59, etelliez@artcurial.com

INVENTAIRES :

Stéphane Aubert, spécialiste
Contact : Eléonore Latté,
+33 (0) 1 42 99 16 55, elatte@artcurial.com



1

ADRIAEN ISENBRANT ET ATELIER

Né vers 1490 - Bruges, 1551

LA DÉPOSITION

Panneau de chêne, une planche, non parqueté, de forme cintrée dans sa partie supérieure

26 x 16 cm (10,14 x 6,24 in.)

(Fente)

Cadre doré et peint inséré dans le panneau

PROVENANCE : Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
Puis par descendance

40 000 / 60 000 €

Si quelques incertitudes demeurent sur les débuts de la vie et de la carrière d'Adriaen Isenbrant, c'est en 1510 qu'il s'établit à Bruges où il achète un droit de citoyenneté et qu'il est nommé franc-maître de la guilde de Saint Luc. Il y est inscrit comme "étranger" et élève de Gérard David. Il occupe plusieurs fonctions au sein de la guilde et collabore aux décorations de l'entrée triomphale de Charles Quint à Bruges en 1520. Aucune œuvre signée ne nous est parvenue de cet artiste également identifié comme le Maître de la Vierge aux sept douleurs pour le diptyque conservé dans l'église Notre Dame à Bruges. Avec ses contemporains Jan Provost et Albert Cornelis, il prolonge l'art de Gérard David et la tradition picturale locale en l'adaptant partiellement aux nouvelles modes venues d'Italie.

Une grande sérénité se dégage de sa production qui semble abondante mais de qualité inégale au point que Friedländer déclare qu'il est presque impossible de séparer les œuvres du maître de celles de l'atelier (cf. M.J. Friedländer, *Netherlandish Painting*, Leyden and Brussels, 1974, vol. XI. p. 47).

Comme dans notre tableau, le paysage au second plan, plus suggéré que peint, s'efface devant la qualité d'exécution des trois protagonistes : le traitement minutieux des personnages notamment au niveau des visages, mains et cheveux, leurs expressions justes et pleines de retenue, le rendu encore gothique des plis des vêtements, la qualité des coloris confèrent à l'œuvre toute sa sensibilité et justifient, à notre avis, la main de l'artiste.

Isenbrant a traité à plusieurs reprises le thème de la *Lamentation* et nous pouvons rapprocher notre tableau de l'œuvre conservée à l'Ashmolean Museum à Oxford (*Lamentation*, panneau, 37 x 28 cm, cf. M.J. Friedländer, *Netherlandish Painting*, Leyden and Brussels, 1974, vol. XI. n° 170, plate 131).



1

2

JOACHIM BEUCKELAER

Anvers, vers 1530 - vers 1573

LE CHRIST AU MONT DES OLIVIERS

Panneau de chêne, trois planches, non renforcé

Porte une étiquette 'Joachim BEUCKELAER' avec la mention 'accepté par Peter van den Brink' au dos
81,50 x 66 cm (31,79 x 25,74 in.)

PROVENANCE : Collection Nathan Chaikin, Lullu-sur-Morges, Vaud en 1980 ;
Collection M. Chaikin, New-York en 1960 (comme Maerten de Vos) ;
Vente Sotheby's Londres, 6 juillet 2000, n° 294, repr. (comme Pieter Aertsen)

BIBLIOGRAPHIE : Armin Zweite, *Marten de Vos als Maler, ein Beitrag zur Geschichte der antwerpener Malerei in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts*, Berlin, 1980, catalogué p. 367 comme faussement attribué à Martin de Vos ;

Zsuzsanna van RUYVEN-ZEMAN, "Monumentale glasschilderkunst in de kathedraal van Granada. Teodoro de Holanda, de Meester van de Verloren Zoon en de relatie tot Pieter Aertsen" in *Pieter Aertsen (Nederlands Kunsthistorisch Jaarboek 1989)*, Deel 40, La Haye, 1990, repr. p. 275 (comme une œuvre de Pieter Aertsen mise en rapport avec un vitrail de la cathédrale de Grenade)

30 000 / 40 000 €

Pieter Aertsen et Joachim Beuckelaer sont deux noms associés à l'émergence d'un genre nouveau dans la peinture flamande du XVI^e siècle : le peuple des marchés et des cuisines envahit la composition derrière de riches étals de victuailles.

Si les deux artistes ne sont pas de la même génération, ils ont travaillé ensemble : après avoir épousé en 1560 la nièce de Peter Aertsen, Joachim Beuckelaer entre dans son atelier à Anvers. Mort avant son maître, en 1574, il laisse une œuvre qui reste, injustement, mal reconnue. Comme lui, il place volontiers une deuxième scène en arrière-plan du tableau, mais il remplace les décors d'architecture italianisante qu'Aertsen leur dédie par des lieux qui lui sont familiers. C'est le cas ici pour Judas qui amène les soldats au Mont des Oliviers dans un paysage qui rappelle les *Quatre éléments*, toiles datées 1569 et 1570 conservées à la National Gallery de Londres (158 x 215 cm, cf. Lorne Campbell, "Beuckelaer's The Four Elements, four masterpieces by a neglected genius" in *Apollo*, fév. 2002 pp. 40-46, repr.). On retrouve dans notre tableau la même finesse d'une matière qui révèle un travail rapide et laisse voir le dessin sous-jacent en maints endroits, nous faisant partager l'élaboration de l'œuvre.



2



3

3

ATTRIBUÉ À GILLIS COIGNET

Anvers, vers 1538 - Hambourg, 1599

VÉNUS ET L'AMOUR ENTOURÉS D'ATTRIBUTS MILITAIRES

Huile sur panneau, parquée

112 x 162 cm (43,68 x 63,18 in.)

(Restaurations, soulèvements, manques)

PROVENANCE : Proviendrait d'une famille Mordon ou Mordaunt Ricketts ;
Famille Chazette de Bargues ;
Monsieur Dutilleul ;
Monsieur Emile P. Lesieur-Manset ;
Princesse de Caraman-Chimay

EXPOSITION : *La Vénus couronnée par l'Amour et Les Peintres Rustiques. Jacopo et François da Ponte de Bassano*, Galerie Arthur Sambon, Paris, 1938

BIBLIOGRAPHIE : Louis Vauxcelles, "Les Bassan et Titien", in *l'Excelsior*, 19 juin 1938 ;
J.-L. Castel, "Une Vénus Tizianesque", in *Le Jour-Echo de Paris*, 23 juin 1938 ;
Louis Vauxcelles, "Une Vénus du Titien", in *l'Art Vivant*, juillet 1938, pp. 40-42, repr.

ŒUVRE EN RAPPORT : Une autre version peinte, *Venere et Amore*, publiée comme de Lambert Sustris, in *I Cabinetto Salamon Catal*, n° 96, Milan, 1889. Les deux personnages, Vénus et l'amour, du tableau ici présenté, sont l'exacte répétition de la composition de Titien de même sujet connue en plusieurs exemplaires, avec variantes (Musée des Offices, Musée du Prado, Musée de Berlin).

En revanche aucun de ces tableaux ne présente Vénus et l'Amour entourés des attributs militaires que l'on voit ici, ni le sauvetage d'un bateau frappé par la foudre dans le lointain, sous un ciel d'orage, au symbolisme mystérieux.

20 000 / 30 000 €

4

PIETER JANSZ QUAST

Amsterdam, 1606 - 1647

PEINTRE À SON CHEVALET

Panneau de chêne, parquée

34 x 27 cm (13,26 x 10,53 in.)

Sans cadre

5 000 / 7 000 €



4



5

PETER NEEFFS

Anvers, vers 1578 - 1656/1661

VUE DE L'INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME D'ANVERS

Panneau de chêne, une planche, non parqueté

Signé 'PEETER.NEEFFS' en bas vers la gauche et daté '1643' en bas vers la droite

Porte la marque du menuisier anversois François I de Bout : 'TDB' (liés), un numéro '245' et une inscription 'Drk' au revers

Egalement, deux cachets de cire, l'un : 'Zoll-Legstatte-Wien', le second 'TP' 36 x 55 cm (14,04 x 21,45 in.)

(Fente)

40 000 / 60 000 €

Au XVI^e siècle, le pape Paul IV décide de fonder quatorze nouveaux évêchés dans les Pays Bas espagnols sous l'impulsion de Charles Quint et de son fils Philippe. Anvers se voit attribuer un siège épiscopal et l'église Notre Dame est élevée au rang de cathédrale. Cette église collégiale avait vu au Moyen-Âge la fondation de dizaines de chapellenies qui, à partir du XVI^e siècle, sont remplacées par les confréries.

Au tournant du XVII^e siècle, la cathédrale abritait plus de quarante autels attribués à une guilde, une corporation ou une confrérie. Tous les piliers de la nef centrale, du transept et des chapelles rayonnantes étaient habillés d'une table d'autel, d'un retable peint, d'effigies, de chandeliers et entourés d'enclos en bois ou en marbre. Tout ce mobilier et ces œuvres d'art étaient édifiés à la gloire de Dieu et à l'honneur éclatant de la corporation ou de la guilde.

Le terrible incendie de 1533 puis la fureur iconoclaste du 20 août 1566 et les années calvinistes (de 1581 à 1585) modifièrent radicalement l'image de gothique flamboyant qui prévalait à l'intérieur de l'église. Après 1585, le conseil municipal catholique nouvellement en place donne l'ordre de restaurer immédiatement les autels et leur ornementation. De nombreuses guildes tardent pour des raisons financières et cette reconstruction échelonnée en fonction des moyens se traduit par une grande disparité dans la réédification et l'ornementation des retables.

Notre tableau illustre l'intérieur de style gothique tardif de cette cathédrale dont la construction s'étale sur cent cinquante ans (du milieu du XIV^e siècle à la fin du XV^e siècle). De grandes fenêtres inondent de lumière l'intérieur et illuminent les statues et les retables qui ornent les piliers du côté droit de la nef centrale, ils nous sont représentés ici fermés. Ils étaient ouverts lors de grands événements et durant trois jours pour quatre fêtes : Noël, Pâques, la Pentecôte et l'Ascension et ne pouvaient s'approcher du retable que les membres disposant de la clé de l'enclos. Ces triptyques étaient polysémiques : ils avaient avant tout un rôle religieux mais aussi un rôle sociétal au sein de la corporation, un rôle socio-culturel pour les fidèles et un rôle politico-économique au sein de la société anversoise.



5

6

JAN BRUEGHEL L'ANCIEN DIT DE VELOURS

Bruxelles, 1568 - Anvers, 1625

PAYSAGE DE PARADIS AVEC ORPHÉE

CHARMANT LES ANIMAUX

Huile sur cuivre

Trace de signature et daté '1600' en bas à gauche

25,50 x 36 cm (9,95 x 14,04 in.)

(Restaurations)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Mes Rieunier, Bailly-Pommery, Hôtel Drouot, S. 7, 25 mars 1987, n° 13, adjudé 1.400.000 frs ; Acquis à cette vente par l'actuel propriétaire ; Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Pieter Breughel le Jeune, Jan Brueghel l'Ancien, Une famille de peintres flamands vers 1600, catalogue de l'exposition, Essen, Vienne, Anvers, 1997 - 1998, cité et illustré sous le n° 35 (repro. 35b, p. 126)

100 000 / 120 000 €



Fig. 1

La communauté flamande joua un rôle important dans l'élaboration de la peinture de paysage en Italie, et particulièrement à Rome, dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Les frères Mattheus et Paul Bril, venus d'Anvers, furent appelés à travailler au Vatican où ils développèrent les règles du paysage qui resteront en vigueur tout au long du XVII^e siècle. La profonde amitié et collaboration qui lièrent Paul Bril et Annibal Carrache sont à l'origine d'un type de représentation où la nature devenait un genre autonome. La qualité de la technique nordique, nourrie de la poésie de la lumière italienne donna naissance au paysage virgilien, ouvrant ainsi deux voies au début du XVII^e siècle ; celle de Nicolas Poussin et celle de Claude Lorrain.

La présence en Italie de Jan Brueghel est attestée de façon relativement précise ; à Naples en 1590, à Rome entre 1593 et 1594 où il rencontre le grand collectionneur Federico Borromeo, puis à Milan en 1595-1596, s'attachant au service ce dernier.

Si Jan Brueghel apprend la technique de la miniature et celle de l'aquarelle de sa grand-mère Marie de Bessmiers (épouse de Pieter Coek d'Alost), c'est en Italie qu'il développe son propre style, cette atmosphère lumineuse et légère, ces tons purs et brillants et ce velouté profond qui lui donneront son surnom de Brueghel de Velours.

A son retour d'Italie à l'automne 1596 il s'installe à Anvers et son succès est immédiat et les commandes affluent. Dès 1602 il est doyen de la guilde d'Anvers et jusqu'à la fin de sa vie, les succès artistiques, les prestigieuses commandes et l'importance de son patrimoine ne cessèrent de s'accroître.

Notre tableau, daté de 1600, témoigne de la parfaite maîtrise de son style peu de temps après son retour dans les Flandres.

Nous pouvons le comparer à d'autres œuvres de l'artiste de la même période qui constituent avec notre tableau un corpus reflétant parfaitement le goût de Jan Brueghel vers 1600 pour les sujets riches en animaux de toutes sortes placés dans des paysages idylliques.

Le *Paysage de paradis avec la création de l'homme*, daté de 1595, et le *Paysage de paradis avec l'embarquement des animaux dans l'Arche de Noé* (Fig.1), daté de 1596, sont en tous points comparables à notre œuvre. Les dimensions, le support, la manière de signer et dater, et bien sûr les sujets sont extrêmement similaires dans ces trois œuvres.

Seuls ces différents sujets permettaient à Jan Brueghel de représenter un aussi grand nombre d'animaux. Vers 1600 une telle diversité d'espèces et l'exotisme de la plupart d'entre elles est absolument extraordinaire : autruches, lion, jaguar, dromadaire, pélican, singes et dindons se mêlent aux espèces du vieux continents.

Ce *Paysage de paradis avec Orphée charmant les animaux*, reflet du goût encyclopédique de Jan Brueghel, justifie de façon lumineuse l'autre surnom de l'artiste : Brueghel de Paradis.

1 – Huile sur cuivre, 26,5 x 35 cm, signé et daté 'BRUEGHEL 1595' en bas à gauche, Rome, Galerie Doria Pamphili, inv. 278
2 – Huile sur cuivre, 27 x 35,5 cm, signé et daté 'BRUEGHEL 1596' en bas à gauche, Collection particulière



6



7

JAN WILDENS

Anvers, 1586 - 1653
PAYSAGE DE RIVIÈRE ANIMÉ DE PÊCHEURS
Huile sur panneau, parqueté
59,50 x 87,50 cm (23,21 x 34,13 in.)
(Restaurations anciennes et soulèvements)

PROVENANCE : Dans la famille de l'actuel propriétaire depuis la fin du XIX^e siècle ;
Collection particulière, Paris

15 000 / 20 000 €



8

JAN BRUEGHEL LE JEUNE ET ATELIER

Anvers, 1601 - 1678
LE PASSAGE DU GUÉ
Huile sur cuivre
27,60 x 36,20 cm (10,76 x 14,12 in.)
(Usures et restaurations)

PROVENANCE : Vente anonyme ; M^r Pierre Cornette de Saint-Cyr, Hôtel Drouot, S. 5 et 6, 14 mars 1988, n° 24 (comme Jan Brueghel II dit le jeune) ;
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel ;
Collection particulière, Paris

40 000 / 60 000 €



9 (VII)



9 (VIII)

9
JOHANNES JACOB HARTMANN

Kuttenberg, vers 1680 - Prague, vers 1730

PAYSAGES ANIMÉS DE PERSONNAGES

Paire d'huiles sur métal
24 x 31,50 cm (9,36 x 12,29 in.)

PROVENANCE : Dans la famille de l'actuel propriétaire depuis la fin
du XIX^e siècle ;
Collection particulière, Paris

15 000 / 20 000 €



10

10
ÉCOLE HOLLANDAISE DU XVIII^e SIÈCLE

D'après Adrien van Ostade
BUVEURS ET FUMEURS DEVANT UNE AUBERGE
Huile sur toile, rentoilée
Porte une signature 'A. van Ostade' en bas à droite
49,50 x 40 cm (19,31 x 15,60 in.)
(Restaurations)

PROVENANCE : Collection d'un grand amateur, deuxième vente, Ader
Picard Tajan, Drouot Montaigne, Paris, 27 juin 1989, n° 29 ;
Acquis à cette vente par l'actuel propriétaire ;
Collection particulière, Paris

8 000 / 10 000 €



11

11
JAN VAN BYLERT

Utrecht, 1603 - 1671
MATERNITÉ DANS UN INTÉRIEUR
Huile sur toile, rentoilée
Signé 'Jv Bylert .f.' au centre à gauche sous la fenêtre
60 x 73 cm (23,40 x 28,47 in.)
(Restaurations)
Dans un cadre en bois sculpté et redoré, travail français du début du
XVIII^e siècle

PROVENANCE : Dans la famille de l'actuel propriétaire depuis la fin
du XIX^e siècle ;
Collection particulière, Paris

10 000 / 15 000 €



12

JAN VAN GOYEN

Leyde, 1596 - La Haye, 1665

PAYSAGE FLUVIAL DOMINÉ PAR UNE ÉGLISE

Panneau de chêne, une planche, non parqueté

Monogrammé et daté '16(57)3' en bas vers la gauche

37,50 x 33,20 cm (14,63 x 12,95 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Hans Ulrich Beck, *Jan van Goyen (1596-1665)*, Amsterdam, 1973, vol. II, n° 210 repr.

25 000 / 35 000 €

Œuvre de la dernière période de Jan van Goyen en pleine possession de ses moyens qui lui permettent d'accéder à une virtuosité particulière grâce à des méthodes très simples. La construction du tableau est économe et claire : la partie inférieure est occupée par l'eau (présente dans l'œuvre de l'artiste depuis les années 1630) animée de grands mouvements onduleux dus à une alternance de parties claires et obscures et qui crée un rythme vivant. L'accent est mis sur un seul groupe architectural placé d'un côté du tableau, une église dont la forme rappelle celle de la Mariakerk d'Utrecht ; les figures, groupées le long d'une diagonale descendante, acquièrent ainsi une importance secondaire.

Le coloris est monochrome, la touche reste toujours visible, procédé qui permet à van Goyen d'animer sa peinture. Les nuages, éléments typiques du paysage hollandais, glissent dans le ciel qui occupe les trois quart de la composition et renforcent l'effet majestueux de l'ensemble.

Artiste prolifique, Jan van Goyen est considéré comme l'un des créateurs du paysage "réaliste" hollandais, son réalisme correspond à son talent d'évocation de l'atmosphère hollandaise avec ses eaux et ses cieux gris chargés d'humidité.



12

JACOB JORDAENS ET ATELIER

Anvers, 1593 - Anvers, 1678

LE SATYRE ET LE PAYSAN

Toile, réduite sur les côtés

154 x 173 cm (60,06 x 67,47 in.)

PROVENANCE : Collection privée autrichienne en 2000

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : *Tekeningen van Jacob Jordaens (1593-1678)*, catalogue d'exposition, Anvers et Rotterdam, 1966-1967, par R.-A. d'Hulst ; *Jacob Jordaens*, catalogue d'exposition, Ottawa, 1968-69, par Michael Jaffe ; R.-A. d'Hulst, *Jordaens drawings*, Londres et New-York, 1974 ; R.-A. d'Hulst, *Jacob Jordaens*, Anvers, 1982 ; *Jacob Jordaens (1593-1678) : tableaux et tapisseries*, catalogue d'exposition, Anvers, 1993, par R.-A. d'Hulst, Nora de Poorter et Marc Vandenven ; Bernhard Schnakenburg, *Gesamtkatalog, Gemäldegalerie Alte Meister*, Kassel, Mayence, 1996

100 000 / 150 000 €

Après des débuts dans l'atelier d'Adam van Noort, Jordaens poursuit sa formation avec Rubens, aux côtés de van Dyck. Reçu maître à la guilde d'Anvers en 1615, il accueille des élèves dans son atelier dès 1620 et prend très vite une place prépondérante dans la ville. Il s'intéresse aux idées nouvelles qu'Abraham Janssens (1576-1632) rapporte d'Italie en 1601. Ce peintre, encore maniériste dans le traitement de ses figures, ayant vu les œuvres du Caravage, introduit un certain naturalisme dans des tableaux qu'il éclaire d'une lumière violente. Jordaens, ayant assimilé ces divers apports, crée des œuvres très personnelles. Il met en scène d'une façon magistrale, comme dans notre tableau, des personnages d'une grande réalité. Les ayant croqués sur le vif comme en témoignent d'innombrables dessins, il les fait revivre sur la toile. Sa maîtrise des raccourcis et de l'éclairage, le cadrage serré des figures, l'adoption de teintes vives donnent toute leur puissance à ses œuvres. Haut-lieu de l'imprimerie, Anvers est alors une ville où les livres circulent. On sait que les *Fables* d'Esopo ont été traduites en flamand dès 1567, puis furent plusieurs fois éditées, illustrées et actualisées par l'ajout de moralités. Notre tableau met en scène La fable LXXI, *Le satyre et le paysan* :

Un homme s'était, dit-on, lié d'amitié avec un satyre. L'hiver étant venu, comme il faisait froid, l'homme portait les mains à sa bouche et soufflait dessus. "Que fais-tu là ?", lui demanda le satyre. "Je me réchauffe les mains, dit-il, car il fait froid." Plus tard ils passèrent à table. Comme le plat qu'on lui avait servi était très chaud, l'homme y prélevait de petits morceaux et, les portant à sa bouche, il soufflait dessus. Interrogé une nouvelle fois par le satyre, il expliqua qu'il refroidissait ainsi sa nourriture. "Eh bien, lui dit le satyre, je renonce à ton amitié, car tu souffles de la même bouche et le chaud et le froid." Nous aussi, gardons-nous de l'amitié de qui mène double jeu.

Voilà un de ces sujets qui plaît à la riche bourgeoisie d'Anvers et que Jordaens a donc maintes fois traité. Il l'a intégré à la série des huit pièces illustrant des Proverbes commandée par des lissiers de Bruxelles en septembre 1644, sous le titre *La nature se contente de peu*. S'il choisit toujours de représenter le moment où le satyre énonce sa sentence, il élabore à chaque fois une composition originale.

Jaffé puis d'Hulst donnent pour première version celle conservée à Glasgow, qu'ils situent très tôt, vers 1615-17 : de petit format, verticale, elle met en avant le paysan en train de souffler sur sa cuillère, tandis qu'un autre se brûle pour n'avoir pas pris cette précaution. La table est dressée à l'extérieur et rien n'évoque l'intérieur du paysan.

Les autres versions représentent le monde rural et interpellent davantage le spectateur par leur format proche de la grandeur nature. Celles conservées à Munich, Göteborg et Bruxelles, datées des années 1620 laissent une belle place à la description du lieu, introduisant notamment des animaux de la ferme : coq, vache ou chien. Le paysan, vêtu d'une veste rouge, occupe le premier plan et fait face au satyre. Un dessin préparatoire est conservé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Plus proches de notre tableau les autres versions connues se concentrent sur les convives. Schnakenburg propose pour première composition celle de Kassel qui place la table devant un bâtiment.

Notre tableau reprend cette scène en la transposant dans l'intérieur du paysan, ce qui l'amène à modifier l'éclairage qui sculpte ici les formes. La table couverte d'une nappe blanche, ligne verticale qui appelle la lumière confirme que Jordaens a eu connaissance des œuvres du Caravage. La lumière qui tombe d'une baie vitrée de petits carreaux, procédé conforme à la tradition flamande, adoucit les contrastes et celle du foyer qui réchauffe le satyre introduit des teintes plus dorées. Jordaens aime faire jouer la lumière par des empâtements de teintes claires comme il le fait ici dans le tablier blanc de la mère. On sait qu'il prenait pour modèle des membres de sa famille, il s'est probablement inspiré ici de son épouse et de l'un de ses enfants pour un portrait aux lignes sûres. Le raccourci utilisé pour représenter les jambes du paysan donne toute son importance au personnage placé dans l'ombre. Plusieurs fois dans son œuvre, Jordaens a étudié l'éclairage d'un visage sous un chapeau comme ici celui de la femme âgée, notamment dans le *Mercurie et Argus* du musée de Lyon, daté autour de 1620.

Notre tableau peut être considéré comme l'original d'une composition dont il existe plusieurs versions d'atelier dont la plus proche est celle vendue en 2006 (toile, 180 x 210 cm, vente anonyme, Vienne, Dorotheum, 4 octobre 2006, lot 194, repr.) et qui révèle une composition légèrement plus grande.

Pour consulter les variantes de notre tableau et les compositions de même sujet ; consulter notre site internet : www.artcurial.com





14

14

**ATTRIBUÉ À NICOLAES ELIAS,
DIT PICKENOEY**

Amsterdam, vers 1590/91 - 1653/56

POTRAIT D'HOMME AU COL BLANC

Toile

Porte une inscription apocryphe 'ANT VAN DYCK / 1700' au centre à droite

62 x 53 cm (24,18 x 20,67 in.)

Sans cadre

PROVENANCE : Collection particulière, Marseille

8 000 / 10 000 €



15

15

JAN ABRAHAMSZ BEERSTRATEN

Amsterdam, 1622 - 1666

PAYSAGE ENNEIGÉ

Huile sur toile, rentoilé

75 x 110 cm (29,25 x 42,90 in.)

(Restaurations anciennes)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

10 000 / 15 000 €



16

16

ATTRIBUÉ À JAN MIENSE MOLENAER

Haarlem, vers 1610 - 1668

SCÈNE DE RÉJOUISSANCES DANS UNE TAVERNE

Huile sur panneau de chêne, une planche
37,50 x 47 cm (14,63 x 18,33 in.)
(Restaurations)

PROVENANCE : Acquis à la galerie Florence de Voldère en 2000
par l'actuel propriétaire ;
Collection particulière, Paris

12 000 / 15 000 €



17

17

ROELOEFS KOETS LE VIEUX

Haarlem, vers 1592 - 1655

NATURE MORTE AUX RAISINS, POMMES ET NOISETTES

Panneau de chêne, deux planches, non parqueté,
réduit sur trois côtés
Signé et daté 'R.Koets / A°1645' en bas à gauche
42,50 x 56 cm (16,58 x 21,84 in.)
Dans un cadre en bois sculpté et doré, travail italien du XVII^e siècle

PROVENANCE : Collection particulière, Perpignan

6 000 / 8 000 €



18

18
ÉCOLE ALLEMANDE, 1733

SCÈNE DE DANSE DANS UNE GUIRLANDE DE FLEURS

Toile
Trace de signature et daté '1733' en bas au centre
99 x 133 cm (38,61 x 51,87 in.)

ŒUVRE EN RAPPORT : La scène centrale de notre tableau est une reprise avec variantes d'une composition de Nicolas Lancret, *Les agréments de la campagne*, (toile, 45 x 62 cm, gravée par Joullain) conservée en 1924 dans la collection de la princesse de Poix (cf. Georges Wildenstein, *Nicolas Lancret*, Paris, 1924, n°332 et fig. 93).

8 000 / 10 000 €



19

19
JOHANN GEORG TRAUTMANN

Deux-Ponts, 1713 - Francfort-sur-le-Main, 1769

LES PETITS MÉTIERS AMBULANTS

Toile
Monogrammée 'TM(liés)' en bas à droite
66 x 84,50 cm (25,74 x 32,96 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

6 000 / 8 000 €



20

20

ATTRIBUÉ À PETER CASTEELS III

Anvers, 1684 - Richmond, 1749

**BOUQUET DE FLEURS ET FRUITS
DISPOSÉS SUR UN ENTABLEMENT**

Toile

139 x 96 cm (54,21 x 37,44 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Portugal

10 000 / 15 000 €



21

21

THOMAS HEEREMANS

Haarlem, vers 1640 - 1697

**RIVIÈRE GELÉE ANIMÉE DE PATINEURS
DEVANT UN VILLAGE FORTIFIÉ**

Toile

Signée et datée 'HRANS 1690' en bas à gauche

49 x 63 cm (19,11 x 24,57 in.)

(Restaurations anciennes)

PROVENANCE : Acquis en Hollande dans les années 1950 ;
Collection particulière, Paris

8 000 / 12 000 €



22 (I/IV) Taille réelle

22

GIOVANNI BELLINI

Venise, vers 1430 - 1516

ANGE DE L'ANNONCIATION, VIERGE DE L'ANNONCIATION, LE CHRIST DEVANT PILATE et LA DESCENTE DE CROIX

Quatre éléments d'un petit tableau de dévotion démembré ou "paliotto" avec scènes évangéliques et martyrs de saints
 Peinture à l'œuf sur panneaux de peuplier amincis, présence de galeries ouvertes d'insectes xylophages
 Chaque élément : 15,3 cm x 15,3 cm (6 x 6 in.)
 (Restaurations anciennes)

PROVENANCE : Collection milanaise avant 1946

80 000 / 120 000 €

BIBLIOGRAPHIE : Roberto Longhi, *Viatico per cinque secoli di pittura veneziana*, Florence, 1952, p. 56, fig. 45, repr., (comme Antonio Vivarini, dans le paliotto complet), voir Fig. 1, p. 36 ; Rodolfo Pallucchini, *I Vivarini*, Venise, 1961, p. 86 (comme Giovanni Bellini).

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : Fritz Heinemann, *Giovanni Bellini e I Belliniani*, vol III., *Supplemento e ampliamenti*, Zürich, New-York, 1991, p. 19, n° 141 bis pour quatre éléments détachés du panneau original, fig.16 ; A. De Marchi, in *Museo Amadeo Lia*, La Spezia 1997, n°13 ; F. Corberi, *Giovanni Bellini*, in Carlo Orsi, Biennale Antiquariato, Palazzo Corsini, Florence septembre 2003, p.20-45 ; A. Tempestini, "Riflessioni su alcune opere di Giovanni Bellini o a lui attribuite" in *Studi di Storia dell'Arte*, 14, 2003, p. 89-108, spetiatim, p.92-97 repr.



22 (I/IV) Taille réelle

Alors qu'il était encore intégralement conservé dans une collection particulière milanaise, sous forme de panneau rectangulaire, l'ensemble auquel appartenaient nos quatre panneaux fut publié en premier sous l'attribution à Antonio Vivarini par R. Longhi (*Viatico per cinque secoli di pittura veneziana*, Florence 1946, p. 50, fig.38b ; 2e ed. Florence 1952, p. 56, fig. 45 ; actuellement in *Edizione delle opere complete di Roberto Longhi*, Vol. X, *Ricerche sulla pittura veneta 1946-1969*, Florence 1968, p. 50, fig. 38b).

Constitué à l'origine de 23 panneaux dont 16 relataient la Passion du Christ, 4 des scènes hagiographiques, 2 étaient consacrées à l'Annonciation, le tout entourant la scène centrale de la Nativité en présence de sainte Claire et de saint Nicolas.
 Ce "paliotto" (Fig. 1) fut ensuite démantelé (sans doute avant 1959) et ses divers éléments constitutifs répartis entre plusieurs collections (Bergame, Milan, La Spezia et certains sont encore actuellement de localisation inconnue).



22 (III/IV) Taille réelle



Fig. 1

Leurs historique et fortune critique ont été récemment exposés dans leur complexité par F. Corberi, *Giovanni Bellini*, in Carlo Orsi, Biennale Antiquariato, Palazzo Corsini, Florence septembre 2003, p. 20-45 et A. Tempestini, "Riflessioni su alcune opere di Giovanni Bellini o a lui attribuite" in *Studi di Storia dell'Arte*, 14, 2003, p. 89-108, spetiatim, p. 92-97 repr.



22 (IV/IV) Taille réelle

Hormis les attributions à Antonio Vivarini (Longhi) ou peut-être Alvise Vivarini (A. De Marchi, in *Museo Amadeo Lia*, La Spezia 1997 n° 13), la plupart des critiques s'accordent pour attribuer ces panneaux à Giovanni Bellini jeune travaillant dans l'atelier paternel de Jacopo vers 1450.

A. M. Cavanna (in Corberi, op. cit. p. 36-45) a étudié l'iconographie particulière de cette œuvre que Longhi considérait comme une *tabella di pratica iconografia ad uso di pittori d'arte sacra, memori della precettistica delle "Feste bizantine"* mais il s'agit en fait d'un petit devant d'autel communément exposé au-dessus de la table d'autel principalement dans les églises vénitienne de l'ordre de Saint François ou des clarisses comme l'exemple qui nous occupe où le "Poverello" et sainte Claire occupent une place prépondérante.



23

23

ÉCOLE LOMBARDE DU XVI^e SIÈCLE

Suiveur de Ambrogio de Predis

TÊTE DU CHRIST DE PROFIL

Panneau

41,50 x 30,50 cm (16,19 x 11,90 in.)

(Restaurations anciennes)

10 000 / 15 000 €

24

JACOB VAN DE KERCKHOVEN, DIT GIACOMO DA CASTELLO

Anvers, vers 1637 - Venise, après 1712

CANARDS AU MILIEU DE PASTÈQUES, POMMES, FIGES ET PANIER DE RAISINS et CRUSTACÉS ET PANIER DE POISSONS ET CORNET DE FRAISES DISPOSÉS SUR UN ENTABLEMENT

Paire de toiles

La toile représentant les Crustacés est monogrammée 'I VD K.' sur le
cornet de fraises

117 x 90,50 cm (45,63 x 35,30 in.)

PROVENANCE : Acquis par les parents de l'actuel propriétaire au
début des années 1970 ;
Collection particulière, Paris

BIBLIOGRAPHIE : Claude-Gérard Marcus, "Jacob van de Kerckhoven
ou Giacomo da Castello, deux noms... un seul artiste",
in *Art & curiosité*, septembre 1972, fig. 3 et 4, ill.

40 000 / 60 000 €



24, Détail du monogramme

Edith Greindl est la première à mettre en lumière Jacob van de
Kerckhoven, élève de Jan Fyt, dans son ouvrage *Les peintres flamands
de nature morte au XVII^e siècle*, en 1956, et se fonde, pour débiter le
corpus de l'artiste, sur une paire de tableaux monogrammés de
Kerckhoven, conservée au musée de Stuttgart.
Dans son article (*opus cité supra*), Claude Gérard Marcus rapproche,
à juste titre, nos tableaux de la paire de toiles de Stuttgart : même
disposition en deux registres (type de composition récurrente chez
l'artiste, les tableaux du musée de Budapest en sont la preuve),
même utilisation de la lumière en clair obscur pour faire ressortir les
objets, même goût pour un réalisme un peu dur.

La nature morte de crustacés avec ces fruits de mer et ce coloris
brun-rouge, rappelle l'école napolitaine et représente une allégorie de
la Mer. Elle fait pendant à une allégorie de la Terre avec des canards
au milieu de fruits, traités à la manière de Jan Fyt. Les deux tableaux
illustrent la double culture de Kerckhoven et représentent un moment
d'équilibre entre les cultures flamande et italienne avant le
basculement définitif vers l'Italie. Kerckhoven italianise son nom en
Giacomo da Castello, du nom du quartier de Venise où il résidait,
présence vénitienne attestée par le sujet d'un de nos deux tableaux.



24 (I/II)



24 (II/II)



25 (VII)

25

GIULIO CARPIONI

Venise, 1613 - Vicence, 1679

LE SACRIFICE DE POLIXÈNE et LE RÈGNE D'HYPNOS AVEC L'ARRIVÉE D'IRIS MESSAGÈRE DES DIEUX

Paire de toiles

48 x 32,50 cm (18,72 x 12,68 in.)

15 000 / 20 000 €

Formé dans l'atelier de Padovanino à Venise, Giulio Carpioni quitte, en 1638, sa ville natale pour Vicence où il mène une carrière importante et domine la scène artistique auprès de Francesco Maffei. Il y développe un art caractéristique, imprégné de l'influence de Nicolas Poussin : prédilection pour des sujets mythologiques et recherche d'un style classique, idéalisé. L'élégance formelle et l'équilibre de ses œuvres révèlent un classicisme élégiaque mis en valeur par une finesse du dessin et une gamme chromatique froide et brillante.



25 (VIII)

Les deux tableaux illustrent des sujets mythologiques inspirés de la guerre de Troie.

Le sacrifice de Polyxène : la jeune princesse troyenne est sacrifiée sur la tombe d'Achille qu'elle a aidé à tuer. Amenée sur le lieu du sacrifice, elle se dégage des soldats et offre sa gorge au couteau, déclarant qu'elle veut mourir en princesse et non en esclave.

Le règne d'Hypnos : Héra demande à Hypnos, dieu du sommeil et gardien de la nuit, d'endormir Zeus afin que Poséidon puisse aider les Grecs malgré l'interdiction de Zeus pendant la guerre de Troie. Mais Zeus découvre la supercherie et, furieux, tente de le jeter du haut de l'Olympe... Hypnos doit son salut à sa mère Nyx. Et sur la promesse d'Héra de lui donner la main de Pasithée, il accepte d'endormir une nouvelle fois Zeus... Allégorie rare et mystérieuse qui fait partie de l'univers fantastique de Carpioni et dont il existe plusieurs versions.



26 (I/II)

26

ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVIII^e SIÈCLE

VUE DE LA PIAZZETTA DU CÔTÉ DE LA LIBRERIA
et VUE DE LA PIAZZETTA DU CÔTÉ DU PALAIS
DES DOGES

Paire de toiles
71 x 84 cm (27,69 x 32,76 in.)

35 000 / 45 000 €

Reprises de compositions gravées de Canaletto, ces tableaux représentent la Piazzetta, petite place reliant la place Saint Marc et le môle de la lagune. Réaménagée au XVI^e siècle par Sansovino qui fit disparaître les boutiques afin de dégager l'espace, elle est bordée à l'ouest du palais des doges et à l'est de la bibliothèque Marciana dite la Libreria.



26 (II/I)

Les tableaux montrent également l'un des symboles de Venise, les deux colonnes de granit, énormes monolithes rapportés d'Orient et dressés à cet emplacement au XII^e siècle ; elles constituent l'entrée officielle de la ville et sont surmontées respectivement du lion ailé de saint Marc et de la statue de saint Théodore (San Todaro) qui fut le protecteur de la ville avant l'arrivée des reliques de saint Marc.

Représentant des sujets emblématiques, ces compositions ont connu un grand succès et ont inspiré de nombreux artistes dont Francesco Guardi (l'artiste représente ces vues dans deux tableaux conservés à l'Académie de Vienne, hst, 72,5 x 80,5 cm).



27

27

ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVIII^e SIÈCLE
LE GRAND CANAL AU CAMPO DE LA CARITÀ, VENISE

Huile sur toile, rentoilée
 51 x 70 cm (19,89 x 27,30 in.)
 (Restaurations)

PROVENANCE : Collection particulière, Nancy

4 000 / 6 000 €

28

ÉCOLE ITALIENNE VERS 1600
 Entourage de Sofonisba Anguisciola
PORTRAIT DE DAME PORTANT UNE FRAISE

Cuivre de forme ovale
 6,20 x 5,20 cm (2,42 x 2,03 in.)
 (Petits manques)

800 / 1 000 €



28



29

29

PAOLO MONALDI

Actif à Rome entre 1750 et 1780

HALTE DE PAYSANS

Huile sur toile, rentoilée
 51 x 64 cm (19,89 x 24,96 in.)

PROVENANCE : Acquis par les grands-parents de l'actuel propriétaire en Bourgogne au début du XX^e siècle ;
 Collection particulière, Paris

10 000 / 12 000 €

Paolo Monaldi fait partie de ces peintres de la Rome du XVIII^e siècle qui perpétuèrent la tradition des scènes de bambochades du siècle précédent. Cet élève d'Andrea Locatelli (1695-1741) se fit une spécialité de cette peinture de genre illustrant une vie paysanne heureuse sur fonds de paysages idylliques. Ses œuvres étaient très recherchées des amateurs romains du *Settecento* et trouvèrent place dans de prestigieuses collections comme celles des familles Chigi et Borghèse.



30

PIERRE-ANTOINE PATEL

Paris, 1648 - 1708
**PAYSAGE AVEC LE CHRIST ET LES PÈLERINS
D'EMMAÛS**
Huile sur toile, rentoilée
Signée, monogrammée et datée 'AP PATEL / 1705' en bas à droite
62 x 80 cm (24,18 x 31,20 in.)
(Restaurations anciennes)

PROVENANCE : Collection particulière, Alsace ;
Vente anonyme ; Saint Dié des Vosges, 25 novembre 1990, n° 372 ;
Collection particulière, France

BIBLIOGRAPHIE : Natalie Coural, *Les Patel, Paysagistes du XVII^e
siècle*, Paris, 2001, p. 255, n° PAP 96, repr.

12 000 / 15 000 €



31

ATTRIBUÉ À JACQUES STELLA

Lyon, 1596 - Paris, 1657
L'ADORATION DES BERGERS

Albâtre, de forme ronde
Diamètre : 18 cm (7,1 in.)
Dans un cadre en bois noirci, applications de laiton doré et feuilles
d'argent dans un entourage de lambrequins et têtes d'angelots en
bronze doré, de style florentin du XVI^e siècle.

PROVENANCE : Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
Puis par descendance

8 000 / 10 000 €



32

JEAN-FRANÇOIS DE TROY

Paris, 1679 - Rome, 1752

DANAË

Toile

81 x 100 cm (31,59 x 39 in.)

PROVENANCE : Collection Pierre Crozat, Paris ;

Vente Louis François Crozat, Paris, mi-juin 1751, n° 97 ;

Probablement collection Lalive de Prunois ;

Vente Arsène Houssaye, Hôtel Drouot, 22 mai 1896, n° 41 ;

Collection du baron Joseph Vitta ;

Puis par descendance

BIBLIOGRAPHIE : Christophe Leribault, *Jean-François de Troy*, 1679-1752, p. 231, P 45 (tableau perdu).

120 000 / 150 000 €



Fig. 1

Connue jusqu'à présent par plusieurs versions d'atelier, cette composition illustre l'art de Jean-François de Troy qui toute sa vie a célébré la femme et illustré la brillante société parisienne de la Régence.

Notre tableau appartenait au XVIII^e siècle au financier Pierre Crozat (1661-1740), ami des artistes - dont Watteau -, célèbre collectionneur et figure de cette classe émergente de la finance. Il laisse à sa mort 19 000 dessins vendus, à sa demande, au profit des pauvres et 400 tableaux légués à son neveu Louis François Crozat. Ils seront dispersés à la mort de celui-ci en 1750 et une grande partie, vendue à Catherine de Russie en 1770, forme le noyau de la collection de peinture du musée de l'Ermitage.

Notre tableau et son pendant *Le Jugement de Pâris* (fig. 1), tous deux gravés par Jean Daullé et Pierre Charles Levesque, ont été séparés dès le XVIII^e siècle, vraisemblablement entre deux membres de la famille La Live. Contrairement au *Jugement de Pâris* situé dans la nature, Danaë est placée dans une alcôve garnie de grands rideaux de velours grenat qui accentue le caractère intimiste de la scène baignée d'une chaude lumière. Cette mise en scène théâtrale traitée avec virtuosité révèle toute l'admiration de Jean François de Troy pour la peinture vénitienne.

Afin d'éviter l'accomplissement de l'oracle qui lui prédisait qu'il serait tué par son petit fils, Acrisios, roi d'Argos, enferme sa fille Danaë dans une tour d'airain pour l'empêcher d'enfanter. Mais Jupiter, amoureux de la prisonnière, réussit à s'introduire auprès d'elle, sous la forme d'une pluie d'or. De leur union naît Persée.
(Apollodore, *Bibliothèque*, II, 4)



32



33

**ÉCOLE FRANÇAISE
DU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE**

**PAYSAGE FLUVIAL AVEC AU PREMIER PLAN
UN GROUPE DE FEMMES PÊCHANT**

Huile sur toile, rentoilée
124 x 95,5 cm (48,8 x 37,6 in.)

40 000 / 60 000 €

Très proche de nombreuses compositions de Locatelli, notre tableau présente néanmoins de grandes affinités avec la peinture française du début du XVIII^e siècle, particulièrement dans le groupe des personnages au premier plan.

Si les paysagistes français de cette période restent encore mal connus, les figures féminines de notre tableau nous permettraient plus facilement une probable identification de son auteur. Une attribution à Jacques-François Courtin (1672-1752) a été récemment suggérée pour notre tableau.



33



34

34

ATTRIBUÉ À ANTOINE PESNE

Paris, 1683 - Berlin, 1757

PORTRAIT D'HOMME

Toile

74 x 59,50 cm (28,86 x 23,21 in.)

PROVENANCE : Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
Puis par descendance

6 000 / 8 000 €



35

35

JEAN-BAPTISTE BÉNARD

Actif en France entre 1751 et 1789

UN REPAS À LA CAMPAGNE

Sur sa toile d'origine

Signée et datée 'Bénard Pxit / 1754' en bas à gauche
91 x 105 cm (35,49 x 40,95 in.)

Sans cadre

PROVENANCE : Collection particulière, Normandie

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : Claude-Gérard Marcus, "Un petit Maître mal connu : Jean-Baptiste Bénard", in *Art & Curiosité*, mai - juin 1965

8 000 / 10 000 €

Ce tableau est une belle illustration de l'œuvre de Jean Baptiste Bénard considéré comme un "petit maître" de la peinture française du XVIII^e encore mal étudié. Seul un article de Claude-Gérard Marcus permet de lever le voile sur cet artiste qui semble avoir vécu peu de temps, en effet les quelques œuvres signées connues se situent entre 1745 et 1756. Ces tableaux révèlent différentes sources d'inspiration telles que l'art de Watteau, de Chardin ou de la peinture flamande et font de Bénard un peintre de scènes de genre ancré dans le milieu artistique français du XVIII^e siècle.

Notre tableau par son exécution rapide et très enlevée, son coloris brillant, son sujet traité comme une scène flamande est un témoignage attachant de la peinture française du XVIII^e siècle.



36

36 ÉCOLE ANGLAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

D'après Angelica Kauffman

**LADY ELISABETH GREY IMPLORANT EDOUARD IV POUR
LA RESTITUTION DES BIENS DE SON ÉPOUX DÉCÉDÉ**

Toile

71 x 99 cm (27,69 x 38,61 in.)

Porte au verso une étiquette de la galerie Agnew du XIX^e siècle

Dans un cadre en bois sculpté et doré, travail anglais de la fin du
XVIII^e siècle

PROVENANCE : Vente Christie's Londres, Norton Hall Collection,
27 février 1880, n° 80 (comme William Hamilton) ;
Château de Montchaude, en Charente, jusque dans les années 1960

ŒUVRE EN RAPPORT : Le tableau d'Angelica Kauffman (localisation
actuelle inconnue) d'après lequel William Wynne Ryland a réalisé la
gravure qui sert elle-même de modèle à notre tableau.

5 000 / 7 000 €



37

37 ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE FEMME NUE ENDORMIE DANS UN PAYSAGE

Huile sur toile, rentoilée

47,50 x 60 cm (18,53 x 23,40 in.)

(Restaurations)

6 000 / 8 000 €



38

38

ÉCOLE FRANÇAISE VERS 1780

Entourage de Nicolas-René Jollain

LE REPAS DE MARC-ANTOINE ET CLÉOPÂTRE

Toile

43 x 100,50 cm (16,77 x 39,20 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Normandie

5 000 / 7 000 €

39

FRANÇOIS-NICOLAS LAURENT

Exposé au Salon de 1801 à 1819

NATURE-MORTE AU BOUQUET DE FLEURS DANS UN VASE EN ARGENT POSÉ SUR UN ENTABLEMENT

Velin marouflé sur toile

Signé 'F. N. Laurent' en bas à gauche

50 x 41,50 cm (19,50 x 16,19 in.)

PROVENANCE : Vente Sotheby's New York, 23 mai 2001, n° 28, reproduit ;

Acquis à cette vente par l'actuel propriétaire.

Elève du baron Gérard, François Nicolas Laurent se spécialise dans les tableaux de fleurs et de fruits. Il est surnommé "le peintre de fleurs et de fruits du garde-meuble de la couronne". Comme les autres artistes de sa génération, Laurent réalise des œuvres avec une matière émaillée et une réalisation minutieuse rappelant l'influence des peintres flamands tels que Spaendonck ou van Dael qui travaillaient en France et notamment pour la manufacture de Sèvres. Ses tableaux présentent souvent une composition frontale : un bouquet de fleurs dans un vase luxueux posé sur un entablement de marbre. Il expose au Salon de 1801 à 1819.

8 000 / 12 000 €



39



40

CAROLINE-LOUISE-EMMA DE BAY
Paris, 1809 - 1832

LA NAISSANCE DE LOUIS XIII

Huile sur papier marouffé sur toile
23 x 26 cm (8,97 x 10,14 in.)
Sans cadre

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

ŒUVRE EN RAPPORT : Notre tableau est une esquisse pour le tableau (Fig. 1) passé en vente le 11 juillet 2006 à Nice (Nice enchères, huile sur toile, signée en bas à droite, 55 x 66 cm, n° 36 du catalogue, repr.)

Très peu d'éléments nous éclairent sur la vie et la carrière de cette artiste. Fille du paysagiste Nicolas-Alexis Pérignon, elle débute avec succès au Salon de 1831 avec plusieurs tableaux d'histoire et meurt prématurément l'année suivante.

1 500 / 2 000 €



Fig. 1



41 Taille réelle

FRANÇOIS-JOSEPH HEIM
Belfort, 1787 - Paris, 1865

LA MORT (OU LE SONGE ?) D'UN HÉROS ANTIQUE

Huile sur papier marouffé sur toile
12,50 x 17 cm (4,88 x 6,63 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

ŒUVRE EN RAPPORT : Notre esquisse est à mettre en rapport avec le dessin de même sujet et de même dimension conservé dans une collection particulière à Paris (Fig. 1)

1 500 / 2 000 €



Fig. 1



42

THÉODORE GÉRICAUT

Rouen, 1791 - Paris, 1824

ESQUISSE PRÉPARATOIRE POUR L'OFFICIER DES CHASSEURS DE LA GARDE IMPÉRIALE CHARGEANT

Papier huilé marouflé sur toile

Avec les bordures peintes : 26 x 20,9 cm (10,2 x 8,2 in.)

Sans les bordures peintes : 22,9 x 17,7 cm (9 x 7 in.)

PROVENANCE : Collection Gustave Rothan avant 1873 ;

Sa vente, galerie Georges Petit, Paris, 29 et 31 mai 1890, n° 151 ;

Collection du baron Joseph Vitta ;

Puis par descendance

EXPOSITION : Eugène Delacroix, Nice, musée Jules Chéret, 1930,
p.15, n° 35 ;

Gros, *ses amis, ses élèves*, Paris, Petit Palais, 1936, n° 268

BIBLIOGRAPHIE : Paul Mantz, "La galerie de M. Rothan", in *Gazette
des Beaux-Arts*, mai 1873, p. 448 ;
Germain Bazin, *Théodore Géricault*, Paris, éd. Bibliothèque des Arts,
1989, t. III, cité p. 72-73

150 000 / 200 000 €



Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris

Le 1^{er} novembre 1812, lorsque s'ouvrent les portes du Salon du Louvre, Napoléon et ses maréchaux ne sont pas à Paris et le public ignore complètement la débâcle à venir en Russie. Pourtant, la glorification des figures napoléoniennes est encore à l'honneur, pour la dernière fois. En face du *Portrait équestre de sa majesté le roi de Naples* par le baron Gros, se dresse le *Portrait équestre de M. D.**** (toile, 349 x 266 cm, aujourd'hui au musée du Louvre, Fig. 1) ainsi dénommé dans le livret du Salon, de Théodore Géricault. Agé d'à peine 21 ans Géricault présente ici sa première œuvre monumentale.

Charles Clément raconte que Théodore Géricault a trouvé le sujet à présenter au Salon en se rendant à la fête de Saint-Cloud tout début septembre, lorsqu'il vit "un cheval gris, non point beau, mais plein de feu et d'une magnifique couleur. L'ardent animal peu habitué à cet attelage, l'œil sanglant, la bouche écumante, la crinière au vent, se cabra au milieu de la poussière et sous un soleil éclatant".

Il semble que le tableau monumental ait été ensuite mené à bien en moins d'un mois.

Alors que le nombre d'esquisses préparatoires est encore incertain, deux pourtant peuvent nous permettre de comprendre la place de la nôtre dans le processus de création : l'esquisse du musée du Louvre¹ (Fig.2) montre la première étape, cheval se dressant vers la gauche et l'officier de dos. Insatisfait de la position maladroite du cavalier, Géricault inverse la composition et libère la gestuelle du lieutenant. Notre composition est plus esquissée que celle du musée des Beaux-Arts de Rouen⁴ (Fig.3), elle témoigne ainsi de ces nombreux changements.

Le collectionneur Gustave Rothan effectue une carrière diplomatique essentiellement en Europe, Turin, Bruxelles, Hambourg ce qui l'amène à acheter surtout des œuvres flamandes et hollandaises. Sa collection sise place Saint Georges et appréciée par ses contemporains, fait l'objet de deux articles en 1873 dans la *Gazette des Beaux-Arts* où est publié pour la première fois notre tableau.





Fig.2 - © RMN, Musée du Louvre, Paris

Lors de sa vente après décès, aux côtés de l'esquisse de Géricault, acquise par le baron Vitta (1860 - 1942) de nombreux tableaux hollandais trouvent acquéreur comme *Le moulin à vent au bord de l'eau* de Jan Van Goyen (panneau, 50 x 59 cm, n° 40 de la vente Rothan) aujourd'hui à Rotterdam au musée Boymans-Van Beuningen, ou la *Vue de Dordrecht* du même artiste (toile, 104 x 134 cm, n° 42 de la vente) aujourd'hui au Kunsthistorisches de Vienne ou encore *Le paysage en bord de rivière avec une église* du même artiste (panneau, 32 x 39 cm, n° 47 de la vente) aujourd'hui à Los Angeles, au Norton Simon museum.

Le baron Joseph Vitta qui acquiert notre esquisse dans la vente posthume de Rothan achète deux ans plus tard *La Mort de Sardanapale* d'Eugène Delacroix, tableau exposé en 1827 et autre manifeste du Romantisme.



42 - Avant restauration



Fig.3 - © RMN, Musée des Beaux-Arts, Rouen

Cette esquisse sera incluse dans le futur Catalogue Raisonné des tableaux de Théodore Géricault de M. Bruno Chenique. Un certificat sera remis à l'acquéreur. Nous remercions Bruno Chenique de nous avoir communiqué les éléments pour établir cette fiche.

- 1 - Toile, 343 x 280 cm, Paris, musée du Louvre.
- 2 - Charles Clément, *Etude biographique et critique avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître*, Paris, 1879, 3ème édition, p. 48.
- 3 - Provenance collection His de la Salle, Paris, musée du Louvre, papier marouflé sur toile, 52,5 x 40 cm
- 4 - Provenance Coutan-Hauguet, Rouen, musée des beaux-arts, papier, 43 x 35,5 cm



42 - Après restauration



43

43 ATTRIBUÉ À ALEXANDRE-GABRIEL DECAMPS

Paris, 1803 - Fontainebleau, 1860

PAYSAGE ROUGEYANT

Toile

14,50 x 27 cm (5,66 x 10,53 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Bruxelles

4 000 / 6 000 €

Notre tableau porte une ancienne attribution à Eugène Delacroix mais il convient de le mettre en rapport avec *La bataille des Cimbres*, peinte par Decamps et exposée au Salon de 1834. Nous remercions Monsieur Jacques Ranc pour son aide à la rédaction de cette notice.

44 ATTRIBUÉ À ACHILLE-ETNA MICHALLON

Paris, 1796 - 1822

PAYSAGE ANIMÉ DE TROIS PERSONNAGES AU BORD D'UN TORRENT

Huile sur toile (toile de la maison Alphonse Giroux, cachet au verso)
38 x 46 cm (14,82 x 17,94 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

1 500 / 2 000 €



44



45

45

EUGENIO LUCAS Y VELAZQUEZ

Madrid, 1817 - 1870

'COLOCANDO ANUNCIOS', LE COLLEUR D'AFFICHES

Huile sur zinc
36 x 52 cm (14,04 x 20,28 in.)

PROVENANCE : Vente Stchoukine, Paris, Hôtel Drouot, 19 juin 1908, n° 42 (comme attribué à Goya) ;
Collection particulière, Paris, depuis la fin des années 1970

EXPOSITION : *Tableaux et dessins espagnols*, galerie Gismondi, Paris, avril - mai 1991

Un certificat d'authenticité du professeur José Manuel Arnaiz en date du 3 février 1989 sera remis à l'acquéreur.

20 000 / 30 000 €

“...peintre amoureux
de la couleur et du mouvement,
l'amoureux de la vie...”

José Manuel Arnaiz



46

46

EUGENIO LUCAS Y VELAZQUEZ

Madrid, 1817 - 1870

'EL TORO EN LA TABERNA', LE TAUREAU
DANS LA TAVERNE

Huile sur toile, rentoilée
46,50 x 68 cm (18,14 x 26,52 in.)
Sans cadre

PROVENANCE : Collection L. Douglas, Londres ;
Collection particulière, Paris, depuis la fin des années 1970

BIBLIOGRAPHIE : José Manuel Arnaiz, *Eugenio Lucas, su vida y su obra*, Madrid, 1981, n° 366, rep. p. 492.

20 000 / 30 000 €

Lucas y Velazquez fait partie de cette génération de peintre dit "goyesque" dont l'œuvre est profondément imprégnée des thèmes et de la technique du grand peintre espagnol.

Ce *Taureau dans l'auberge* est directement inspiré des suites de la Tauromachie gravées par Goya. La rapidité du coup de pinceau chère à Lucas traduit parfaitement la puissance vigoureuse du taureau qui bouscule la foule en pénétrant dans cet intérieur.

Cette même touche se retrouve dans *le colleur d'affiches* que le professeur Arnaiz date vers 1855-1860. L'œuvre fut réalisée à un moment important de sa carrière ; Lucas est depuis 1851 Peintre de la Chambre du Roi et triomphe en 1855 à l'exposition universelle de Paris.



47

47

ERNEST JOACHIM DUMAX

Né à Paris en 1811

VUE PRÉSUMÉE DE VICO EQUENSE ; LE VÉSUVIE ET LA BAIE DE NAPLES

Huile sur toile, rentoilée

Signée 'E Dumax' en bas à gauche
30,50 x 40 cm (11,90 x 15,60 in.)

4 000 / 6 000 €

Nous connaissons peu de choses de cet artiste qui peignit sur le motif avec Corot. Comme en témoigne notre séduisant tableau, il se rendit en Italie et exposa au Salon de 1848 des vues de Capri (numéro 1414), Naples et Palerme. Il expose à nouveau à Marseille en 1851 où il présente des vues prises à Torre del Greco et Amalfi (numéros 134 et 135).

48

JEAN-VICTOR SCHNETZ

Versailles, 1787 - Paris, 1870

JEUNE ROMAINE TRESSANT UNE COURONNE DE FLEURS DEVANT UNE CHAPELLE

Huile sur toile

Signée 'Vor. Schnetz' en bas à gauche
100 x 75 cm (39 x 29,25 in.)

8 000 / 10 000 €

Schnetz se rendit en Italie à ses frais à partir de 1817, séjournant malgré tout à la villa Médicis en échappant cependant aux contraintes académiques imposées à ses camarades. Il put ainsi parcourir la campagne romaine, où il trouva l'inspiration dans les montagnes et les villages. Il représenta des paysannes dans de riches atours, s'adonnant à des activités champêtres et souvent dévotes, dont Anthony Béraud admirait en 1827 "le naturel exquis, la touchante simplicité de caractère, et la vérité d'expression et de coloris"¹.

1 - Anthony Béraud, *Annales de l'École française des Beaux-Arts*, Paris, 1827, p. 131.



48



49

49

ÉCOLE RUSSE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU XIX^e SIÈCLE

PORTRAIT DE FEMME À LA VESTE ROUGE

Huile sur toile
84,50 x 69 cm (32,96 x 26,91 in.)

5 000 / 7 000 €



50

ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - 1875

CHEVAL TURC

Bronze à patine brun et reflets brun clair
Fonte posthume signée 'BARYE' et marquée 'F. BARBEDIENNE
FONDEUR' sur la terrasse
Hauteur : 19 cm (7,41 in.)

Notre Cheval turc est l'exemplaire reproduit orienté vers la gauche
(Fig. 1) dans le catalogue raisonné de l'artiste

BIBLIOGRAPHIE : Michel Poletti et Alain Richarme, *Barye, catalogue raisonné des sculptures*, Paris, p. 270, modèle référencé et reproduit sous le numéro A 131 (3), ill. 259, *Cheval turc n° 3 (antérieur gauche levé, terrasse carrée)*

10 000 / 12 000 €



Fig. 1



51

ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - 1875

CHEVAL PERCHERON

Bronze à patine brun clair

Fonte posthume signée 'BARYE' sur la terrasse.

Cachet en rond de l'éditeur 'Thiébault Frères Paris Fumière et Gavignot Srs' sur la base à l'arrière, porte en creux les initiales 'TF' et le numéro '9555' sous la base

20 x 16 cm (7,80 x 6,24 in.)

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : Michel Poletti et Alain Richarme, *Barye, catalogue raisonné des sculptures*, Paris, 2000, modèle répertorié sous le numéro A 133, p. 272, dans les éditions réalisées entre 1898 et 1919 et portant le cachet "Thiébault Frères Fumière et Cie Successeurs"

2 000 / 3 000 €



52

ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - 1875

TIGRE DÉVORANT UN GAVIAL

Bronze à patine brune

Fonte ancienne de l'atelier de Barye (1857-1875), signée et datée

'BARYE / 1836' sur la terrasse

Hauteur : 10,5 cm x 27 cm (4,1 x 10,6 in.)

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : Michel Poletti et Alain Richarme, *Barye, catalogue raisonné des sculptures*, Paris, 2000, modèle répertorié sous le numéro A 74 (3), p. 206, seconde réduction du modèle de 1831.

5 000 / 7 000 €



○ 53

JEAN-BAPTISTE CARPEAUX

Valenciennes, 1827 - Courbevoie, 1875

JEUNE FEMME NUE, CIRCA 1870-1872

Bronze à patine brune

Fonte d'édition portant le cachet 'cire perdue Valsuani', numérotée '1/15' et signée 'JBte Carpeaux' en lettre cursive sur la base

Hauteur : 20 cm (7,80 in.)

PROVENANCE : Acquis par l'actuelle propriétaire à la galerie Fabius, Paris

BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT : Michel Poletti et Alain Richarme, *Jean-Baptiste Carpeaux sculpteur, catalogue raisonné de l'œuvre édité*, Paris, 2003, Modèle référencé p. 182 sous le numéro 'AN.EB 8'

1 500 / 2 000 €

○ 54

JEAN-BAPTISTE CARPEAUX

Valenciennes, 1827 - Courbevoie, 1875

FIGURE PRÉSUMÉE POUR LA CONSTITUTION

Bronze à patine brune

Fonte d'édition portant le cachet 'cire perdue Valsuani', numérotée '2/15' et signée 'JBte Carpeaux' en lettre cursive sur la base

Hauteur : 21,30 cm (8,31 in.)

PROVENANCE : Acquis par l'actuelle propriétaire à la galerie Fabius, Paris

1 500 / 2 000 €

Un concours international, organisé en 1864 et auquel participa Carpeaux, prévoyait l'érection à Lisbonne d'un monument à la gloire de Dom Pedro Ier (1798 - 1834), empereur du Brésil et roi du Portugal. Notre fonte a été réalisée d'après une esquisse en plâtre ou en terre cuite qui constituait très probablement une étude pour la figure de *La Constitution* qui devait orner le piédestal du monument à Dom Pedro. Cette figure est une préfiguration du célèbre *Penseur* de Rodin. La maquette en plâtre (hauteur : 1,10 m.) pour le projet de monument est aujourd'hui exposée au musée des Beaux-Arts de Valenciennes (détail, Fig. 1)



Fig. 1 - © RMN, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes



55

55

APOLINARY HILARIÉVITCH GOROVSKY

Minsk, 1833 - Saint-Petersbourg 1900

PORTRAIT DE FEMME

Huile sur toile de forme ovale

Signée en cyrillique et datée 'A. Gorovsky / 1875.' en bas à droite

Annotation en cyrillique au crayon sur le châssis au verso 'pour le professeur Garevelov'

68,50 x 55,50 cm (26,72 x 21,65 in.)

5 000 / 7 000 €

GUSTAVE COURBET ET COLLABORATION

Ornans, 1819 - La Tour de Peilz, 1877

CHEVREUIL MORT

Huile sur toile
Porte une signature 'G. Courbet' en bas à droite
168 x 101,50 cm (65,52 x 39,59 in.)

PROVENANCE : Monsieur Sentis, Annemasse, avant 1950 ;
Alfred Loeb, Paris, jusqu'en 1970 ;
Collection particulière, Japon

EXPOSITION : *Masterpieces of Painting in The Metropolitan Museum of Art*, Museum of Fine Arts, Boston, 1970, catalogue non numéroté ;
La Beauté de l'Europe Moderne, Œuvres du XIX^e au XX^e siècle, de Corot à Picasso, Musée de Hyogo, Japon, 1971, n° 10

BIBLIOGRAPHIE : *Boston Museum Bulletin*, 1970, n° 343 ;
Robert Fernier, *La vie et l'œuvre de Gustave Courbet, Catalogue raisonné, tome II, Peintures : 1866-1877, Dessins, Sculptures*, Genève, 1977, n° 38 des 'Tableaux peints en collaboration', p. 250, repr.

ŒUVRES EN RAPPORT : *Le Chevreuil mort* ou *Chevreuil pendu*, 1855, La Haye, Musée Mesdag (Robert Fernier, *La vie et l'œuvre de Gustave Courbet, Catalogue raisonné, Tome I : 1819-1865, Peintures*, Fondation Wildenstein, Genève, 1977, no. 159, p. 96, repr.)
La Curée, chasse au chevreuil dans les forêts du Grand Jura, 1857, Boston, Museum of Fine Arts (op. cit., no. 188, p. 116, repr.)

Au Salon de 1857, Courbet présenta *La Curée*, abordant ainsi pour la première fois le thème de la chasse, pratique à laquelle il s'adonnait avec passion lors de ses séjours réguliers dans sa Franche-Comté natale, et au cours desquels il renouait avec la simplicité rurale.



La Curée, Chasse au chevreuil dans les forêts du Grand Jura, 1857, Boston, Museum of Fine arts

La Curée apparaît ainsi comme l'œuvre inaugurale d'un thème auquel Courbet consacra quelques quatre-vingts toiles jusqu'à la fin des années 1860, ayant conquis les critiques et le jury au Salon de 1857.

Durant l'hiver 1858-1859, Courbet séjourna à Francfort, en Allemagne, où il participa à plusieurs chasses "à l'allemande" et peignit *Le Chasseur allemand* dit aussi *Le Chasseur badois* ou *Le Cerf expirant*. Dans une lettre datée du 8 février 1859¹, il rapporte, non sans fierté, à sa sœur Juliette son plus bel exploit :

"[...] il m'est arrivé une aventure superbe. J'ai tué à la chasse dans les montagnes d'Allemagne un cerf énorme, un 12 cors, c'est-à-dire un cerf de 13 ans. C'est le plus grand que l'on ait tué en Allemagne depuis 25 ans. [...] C'est une histoire splendide. Toute la ville a été sur pied pendant un mois, les journaux s'en sont mêlés. [...] On m'a fait cadeau aussi d'une photographie représentant ce cerf mort avec mes coups de fusil"

Chasseur émérite et passionné, fier de ses trophées qu'il commente à plusieurs reprises dans sa correspondance, Courbet créa des scènes de chasse à partir d'une connaissance intime de la nature et des usages cynégétiques. La pose du chevreuil mort, son corps étiré, les pattes écartelées, est liée à une observation directe notée par le peintre chasseur. Alors que la peinture animalière est traditionnellement un genre mineur en France, les œuvres cynégétiques de Courbet présentent l'ambition de la peinture d'histoire. Par le choix du grand format, qui est traditionnellement dévolu à la peinture d'histoire, et la taille de l'animal, Courbet élève un sujet banal bien au-delà de l'anecdote d'une partie de chasse, donnant ainsi au gibier mort une dimension majestueuse.

Malgré leurs dimensions, les toiles cynégétiques de Courbet ne s'apparentent pas à des trophées de chasse, mais elles sont un manifeste de sa peinture, mêlant une appréhension sensible de la nature, un réalisme dont il se proclame et une nouvelle peinture d'histoire par le refus du pittoresque et de l'anecdote.

Un tableau de composition proche intitulé *Le Chevreuil mort* ou *Chevreuil pendu* (Salon de 1857), préparatoire à la célèbre *Curée*, est conservé au musée Mesdag à La Haye. Selon Jean-Jacques Fernier, notre tableau aurait été peint en 1877 en collaboration avec un élève de Courbet, probablement André Slom (1844-1909), qui avait travaillé dans l'Atelier du peintre autour de 1877. La signature 'G. Courbet', qui ne comporte pas le point final habituel, serait rapportée par un tiers ultérieurement à l'œuvre, tout comme des ajouts de peinture sur la tête de l'animal et sur son flanc.

1- Petra ten-Doesschate CHU, *Correspondance de Courbet*, Flammarion, Paris, 1996.

Ce tableau sera inclus dans la prochaine édition du Catalogue Raisonné critique de l'Œuvre de Gustave Courbet actuellement en préparation par Jean-Jacques Fernier.

20 000 / 30 000 €





57

57

GEORGES CLAIRIN

Paris, 1843 - Belle-Ile-en-Mer, 1919

LE FOU DU ROI

Huile sur panneau

Signé 'G. Clairin' en bas à droite

24 x 32,50 cm (9,36 x 12,68 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Tajan, Paris, 19 octobre 2005, lot 170 ;
Collection particulière, France

7 000 / 9 000 €

Notre tableau est inspiré de la pièce de Victor Hugo, *Le Roi s'amuse*, présentée en 1832, censurée dès la première à la Comédie Française puis à nouveau représentée en 1882.

Clairin représente ici le Fou de François Ier en train de jouer 'le drame' unissant sa fille Blanche et le roi. La pièce est ensuite adaptée à l'opéra par Verdi qui redistribue les personnages en 1851 dans *Rigoletto*.

58

ALCIDE THÉOPHILE ROUBAUDI

Nice, 1850 - Paris, 1928

ORIENTALE AU TAMBOURIN

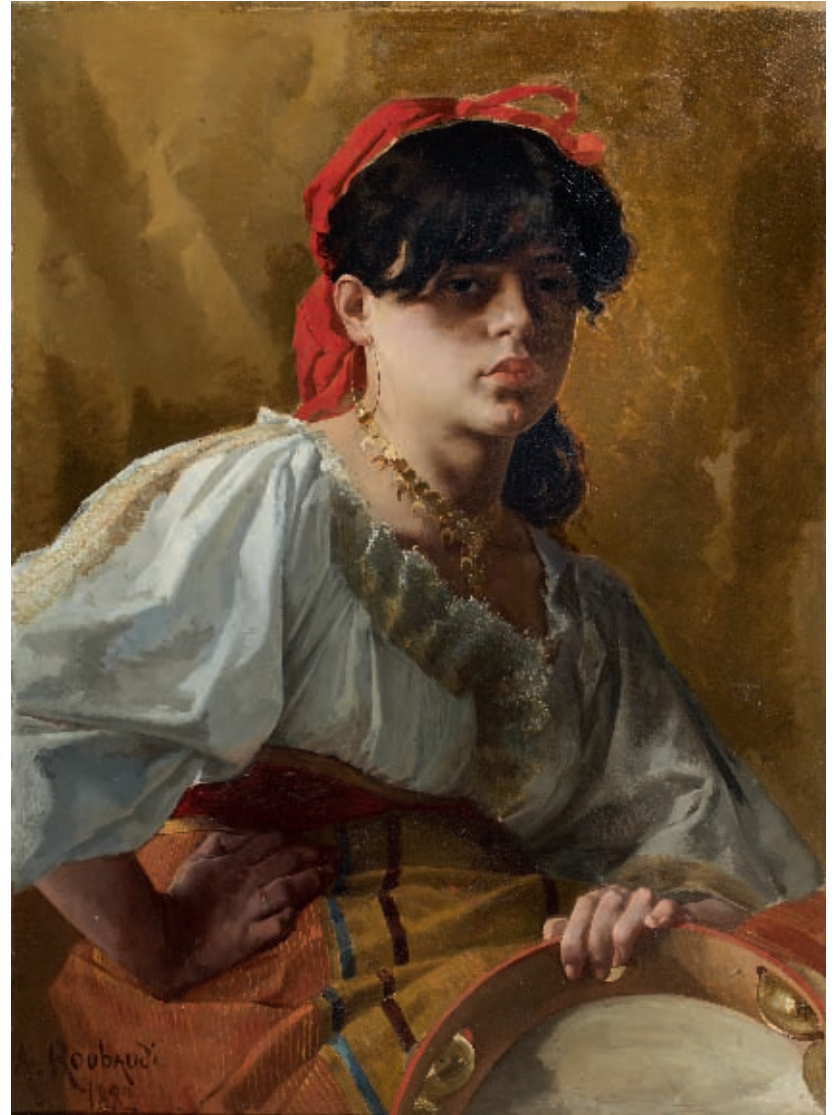
Huile sur toile (toile de la maison Emmanuel Chenoz, rue de Condé)

Signée et datée 'A. Roubaudi / 1882' en bas à gauche

83 x 62 cm (32,37 x 24,18 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Hôtel Drouot, S. 4, 27 juin 2003, n° 139

10 000 / 12 000 €



58



59

59

THEODOR JOSEF ETHOFER

Né à Vienne en 1849

SCÈNE ANIMÉE DANS UNE RUE DE ROME

Huile sur panneau

Signé, localisé et daté 'THEODORE ETHOFER ROME MDCCCLXXIII'

en bas à droite

84 x 42 cm (32,76 x 16,38 in.)

2 500 / 3 500 €

Sa formation à l'Académie de Vienne achevée, Theodor Josef Ethofer rejoignit Rome comme pensionnaire en 1873. Il y resta jusqu'en 1887, travaillant dans l'atelier de Mariano Fortuny (1838-1874) et séjournant également à Venise et en Italie du Sud. L'œuvre que nous présentons fut réalisée au cours de cette période romaine et le peintre illustre ici une scène de genre, mêlant le pittoresque des mendiants, des prêtres et des habitations au caractère immuable de la ville, marquée par une antiquité omniprésente.



60

60

FRANÇOIS-LOUIS FRANÇAIS

Plombières, 1814 - Paris, 1897

RETOUR AU SOLEIL COUCHANT

Huile sur toile

123,50 x 95 cm (48,17 x 37,05 in.)

PROVENANCE : Galerie du musée de la Forêt, Barbizon, vers 1950 ;
Collection particulière, Ile-de-France

5 000 / 7 000 €

“ Maîtres et disciples puis rivaux,
Corot et Français se sont partagés l'aube,
le midi, le crépuscule des jours d'été ”

Aimé Gros, *François-Louis Français, Causeries
et souvenirs*, Paris, 1902



61

61

ROSA BONHEUR

Bordeaux, 1822 - Melun, 1899

TROUPEAU DE MOUTONS À L'OMBRE D'UN CHÊNE

Aquarelle gouachée

Signée et datée postérieurement 'R Bonheur 1871' en bas à gauche

par Anna Klumpke

37,50 x 55 cm (14,63 x 21,45 in.)

Nous remercions Madame Annie-Paule Quinsac d'avoir confirmé
l'authenticité de l'œuvre et d'avoir réalisé le certificat d'authenticité qui
sera remis à l'acquéreur.

5 000 / 7 000 €



62

62

AUGUSTE CLÉMENT ANDRIEUX

Paris, 1829 - Samois, 1880

LE VOYAGE DE TROISIÈME CLASSE

Huile sur toile, rentoilée

Signée 'Andrieux' en bas à gauche

46 x 62 cm (17,94 x 24,18 in.)

(Restaurations)

PROVENANCE : Collection du docteur Victor Simon à Paris en 1942 ;

Vente anonyme ; Pontoise, 13 décembre 2003, n° 209 ;

Vente anonyme ; Cherbourg, M^r Boscher, 7 août 2006, n° 746 ;

acquis à cette vente par l'actuel propriétaire ;

Collection particulière, Nancy

ŒUVRE EN RAPPORT : Une étude au crayon pour la tête de la femme assise tenant un bouquet de fleurs était conservée en 1999 dans la collection Aubrun à Paris. Ce dessin porte le cachet de la collection Martyn (L.1800) et celui de la vente Andrieux des 16 et 17 mai 1881(L.15)

3 000 / 4 000 €



63

63

FRANÇOIS-LOUIS LANFANT, DIT LANFANT DE METZ

Sierck, 1814 - Le Havre, 1892

LES RISQUES DE LA CUEILLETTE

Huile sur toile

Signée 'Lanfant' en bas à droite

24 x 39 cm (9,36 x 15,21 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Grande-Bretagne

2 500 / 3 500 €

64

FRANÇOIS-LOUIS LANFANT, DIT LANFANT DE METZ

Sierck, 1814 - Le Havre, 1892

LE RETOUR DES CHAMPS

Huile sur toile

Signée 'Lanfant de Metz' en bas à droite

45,50 x 37,50 cm (17,75 x 14,63 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Grande-Bretagne

4 000 / 6 000 €



64



65

65

ALFRED CASILE

Marseille, 1848 - 1909

VUE DE L'ENTRÉE DU PORT DE MARSEILLE

Huile sur toile (toile de la maison Henri de Vooght à Marseille)

Signée 'Alf. Casile' en bas à gauche

68 x 95 cm (26,52 x 37,05 in.)

(Restaurations)

6 000 / 8 000 €

66

EUGEN VON BLAAS

Albano, 1843 - Venise, 1932

PORTRAIT DE FEMME AU COLLIER

Huile sur panneau

Signé et daté en creux 'Eugen von Blaas / 1898' en haut à gauche

35,50 x 28 cm (13,85 x 10,92 in.)

PROVENANCE : Acquis en vente publique par la mère de l'actuelle propriétaire vers 1950 ;
Collection particulière, Paris

Après une enfance romaine et de nombreux voyages en Europe, c'est à Venise que von Blaas finit par s'installer pour ne plus en repartir. Il se fit une spécialité de la représentation de jeunes beautés italiennes, tant dans le cadre de scènes de la vie quotidienne que dans celui du portrait. Notre femme au collier est caractéristique de cette production de l'artiste, dans laquelle il parvient à rendre avec une grande fraîcheur de coloris et de vigoureux empâtements la candeur de l'expression de cette jeune femme.

10 000 / 15 000 €



66



67



68

67

HENRI-JOSEPH HARPIGNIES

Valenciennes, 1819 - Saint-Privé, 1916

BORD DE LOIRE

Huile sur toile

Signée et datée 'H. Harpignies 1911' en bas à gauche
65,50 x 81,50 cm (25,55 x 31,79 in.)

Nous remercions Madame Anne Hellebranth qui nous a aimablement
confirmé d'après photo l'authenticité de cette œuvre.

8 000 / 10 000 €

68

PIERRE CARRIER-BELLEUSE

Paris, 1851 - (?), 1932

FEMME AUX TOURNESOLS

Pastel sur toile

Signé 'Pierre Carrier-Belleuse.' en haut à droite
65 x 54 cm (25,35 x 21,06 in.)

2 000 / 3 000 €



69

69

PIERRE CARRIER-BELLEUSE

Paris, 1851- (?), 1932

LE RÉVEIL

Pastel sur toile

Signé et daté 'P. Carrier-Belleuse / 1885' en bas à droite
81 x 100 cm (31,59 x 39 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris, avant 1988 ;
Galerie Stoppenbach et Delestre, Londres, 1988 ;
Kunsthandel Wolfgang Werner, Brême

EXPOSITION : *Pastelle von Degas bis Matta*, Graphisches Kabinett
Wolfgang Werner, Brême, 1988, n° 2 (repr. coul.)

10 000 / 15 000 €



70 (III)

70

JULES GRÜN

Paris, 1868 - 1934

LA LETTRE et LE VERRE D'EAU

Deux œuvres formant pendant :

Huile sur toile signée et datée 'Grün / 1915' en bas à droite pour *La lettre*

Huile sur carton signé 'Grün' en bas à droite pour *Le verre d'eau*

61 x 50 cm (23,79 x 19,50 in.)

PROVENANCE : Vente anonyme ; Paris, Hôtel Drouot, Mes Laurin
et Guilloix, 8 décembre 1978, n° 19 et n° 20 ;
Acquis à cette vente par l'actuel propriétaire ;
Collection particulière, Paris

8 000 / 10 000 €



70 (III)



71

71

GUSTAVE-JEAN JACQUET

Paris, 1846 - 1909

PORTRAIT DE FEMME

Huile sur toile

Signée 'G Jacquet' en bas à droite
30,50 x 26 cm (11,90 x 10,14 in.)

PROVENANCE : Galerie A. Preyer, Amsterdam (selon une étiquette au verso) ;

Acquis en vente publique par la mère de l'actuelle propriétaire vers 1950 ;
Collection particulière, Paris

1 500 / 2 000 €

La dispersion de l'atelier de l'artiste par le ministère de Maîtres Boudin et Lair-Dubreuil les 26 et 27 novembre 1909 à la galerie Georges Petit reflète le goût de ce peintre pour le siècle de Louis XV. Dans la préface du catalogue, Robert de Montesquiou fait l'éloge d'un portrait de femme de l'artiste, "figure d'une mélancolie si moderne, si parisienne, si dix-neuvième siècle", qualités qui sont également celles de notre tableau.



72

72

ADOLPHE MONTICELLI

Marseille, 1824 -Marseille,1886

FEMMES ET ENFANTS DANS UN BOIS, 1870-1872

Huile sur panneau

44 x 63 cm (17,16 x 24,57 in.)

EXPOSITION : *Monticelli*, Paris, Galerie Cailleux, 1956, n° 3 ;
Les jardins et les fleurs, de Breughel à Bonnard, Paris, Galerie Charpentier, 1965

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée
par Monsieur Marc Stammegna

10 000 / 15 000 €



73

EUGÈNE-HENRI CAUCHOIS

Rouen, 1850 - Paris, 1911
BOUQUET DE FLEURS
 Tempera sur toile
 Signée 'H. Cauchois' en bas à droite
 130 x 94 cm (50,70 x 36,66 in.)

4 500 / 6 000 €



74

BLANCHE ODIN
 Paris, 1865 - Bagnère de Bigorre, 1957
**JETÉ DE PIVOINES ET ARROSOIR
 SUR UNE DALLE DE PIERRE**
 Aquarelle sur papier
 Signé 'Blanche Odin' en bas à gauche
 74 x 160 cm (28,86 x 62,40 in.)

10 000 / 15 000 €

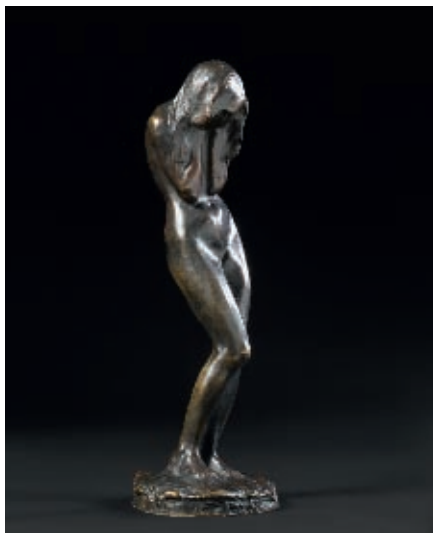
HYPPOLITE-FRANÇOIS-LÉON DULUARD
 Né en 1871
GONDOLE AU SOLEIL COUCHANT, VENISE
 Huile sur panneau
 Signé 'f. dulaud' en bas à droite
 41 x 33 cm (15,99 x 12,87 in.)
 Sans cadre

PROVENANCE : Collection particulière, Belgique

1 500 / 2 000 €



75



76

76

BERNHARD HOETGER

Hôrdes (Westphalie), 1874 - Interlaken (Suisse), 1949

LA FRILEUSE

Bronze à patine brune et reflets bruns

Signé 'B. Hoetger' sur la base

Porte la marque du fondeur Belot sur la terrasse

Hauteur : 27 cm (10,6 in.)

2 000 / 3 000 €



77

77

LUCIEN LÉVY-DHURMER

Alger, 1865 - Le Vésinet, 1953

TÊTE DE FEMME EN MINERVE

Pastel

Signé 'LLDhurmer' en bas à gauche

61 x 46,50 cm (23,79 x 18,14 in.)

4 000 / 6 000 €



78

78

EUGÈNE GALIEN-LALOUÉ

Paris, 1854 - Chérence, 1941

ANIMATION AUTOUR DE LA BASTILLE

Gouache

Signée 'E. Galien Laloue' en bas à gauche

18,50 x 35,50 cm (7,22 x 13,85 in.)

Nous remercions Noé Willer d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre qui sera incluse au volume II du catalogue raisonné de l'œuvre de Galien-Laloue actuellement en cours de préparation.

12 000 / 15 000 €



79 (Taille réelle)



80

79

LUIGI LOIR

Göriz (Autriche), 1845 - Paris, 1916

LES PATINEURS AU BOIS DE BOULOGNE

Plume et encre de Chine, aquarelle gouachée sur trait de crayon, de forme ovale

Signé 'Loir - Luigi' en bas à droite

4 x 9,50 cm (1,56 x 3,71 in.)

Nous remercions Noé Willer d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre qui sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'œuvre de Luigi Loir actuellement en cours de préparation.

1 500 / 2 000 €

80

EUGÈNE GALIEN-LALOUÉ

Paris, 1854 - Chérence, 1941

LE VIEUX MOULIN DE DENNEMONT

Gouache

Signée de son pseudonyme 'L. Courtier' en bas à droite, localisée 'Vieux moulin à Dennemont' au crayon au dessus du cadrage
32 x 48 cm (12,48 x 18,72 in.)

Nous remercions Noé Willer d'avoir localisé la scène ainsi que d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre qui sera incluse au volume II du catalogue raisonné des œuvres de Galien-Laloue actuellement en cours de préparation.

2 000 / 3 000 €

INDEX

A

ANDRIEUX, A.-C., 62
ANGUISCIOLA, S., 28

B

BARYE, A.-L., 50, 51 - 52
BEERSTRATEN, J. A., 15
BELLINI, G., 22
BÉNARD, J.-B., 35
BEUCKELAER, J., 2
BLAAS, E. VON, 66
BONHEUR, R., 61
BRUEGHEL L'ANCIEN, J., 6
BRUEGHEL LE JEUNE, J. (ET ATELIER), 8
BYLERT, J. VAN, 11

C

CARPEAUX, J.-B., 53 - 54
CARPIONI, G., 25
CARRIER-BELLEUSE, P., 68 - 69
CASILE, A., 65
CASTEELS III, P. (ATTR. À), 20
CAUCHOIS, E.-H., 73
CLAIRIN, G., 57
COIGNET, G., 3
COURBET, G. (ET COLLABORATION), 56

D

DE BAY, C.-L.-E., 40
DECAMPS, A.-G., 43
DULUARD, H.-F.-L., 75
DUMAX, E.-J., 47

E

ÉCOLE ALLEMANDE 1733, 18
ÉCOLE ANGLAISE DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE, 38
ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE, 33 - 37
ÉCOLE FRANÇAISE VERS 1780, 36
ÉCOLE HOLLANDAISE DU XVIII^e SIÈCLE, 10
ÉCOLE ITALIENNE VERS 1600, 28
ÉCOLE LOMBARDE DU XVI^e SIÈCLE, 23
ÉCOLE RUSSE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU XIX^e SIÈCLE, 49
ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVIII^e SIÈCLE, 26 - 27
ELIAS, N. (ATTR. À), 14
ETHOFER, TH.-J., 59

F

FRANÇAIS, F.-L., 60

G

GALIEN-LALOUÉ, E., 78 - 80
GÉRICAUT, TH., 42
GRÜN, J., 70
GOROVSKY, A. H., 55
GOYEN, J. VAN, 12

H

HARPIGNIES, H.-J., 67
HARTMANN, J. J., 9
HEEREMANS, TH., 21
HEIM, F.-J., 41
HOETGER, B., 76

I

ISENBRANT, A. (ET ATELIER), 1

J

JACQUET, G.-J., 71
JOLLAIN, N.-R. (ENT. DE), 36
JORDAENS, J. (ET ATELIER), 13

K

KAUFFMAN, A. (D'APRÈS), 38
KERCKHOVEN, J. VAN DE, 24
KOETZ LE VIEUX, R., 17

L

LANFANT, F.-L., 63 - 64
LAURENT, F.-N., 39
LÉVY-DHURMER, L., 77
LOIR, L., 79
LUCAS Y VELÁZQUEZ, E., 45 - 46

M

MICHALLON, A.-E. (ATTR. À), 44
MOLENAER, J. M. (ATTR. À), 16
MONALDI, P., 29
MONTICELLI, A., 72

N

NEEFFS, P., 5

O

ODIN, BL., 74
OSTADE, A. VAN (D'APRÈS), 10

P

PATEL, P.-A., 30
PESNE, A. (ATTR. À), 34
PREDIS, A. DE (ENT. DE), 23

Q

QUAST, P.-J., 4

R

ROUBAUDI, A.-T., 58

S

SCHNETZ, J.-V., 48
STELLA, J. (ATTR. À), 31

T

TRAUTMANN, J. G., 19
TROY, J.-F. DE, 32

W

WILDENS, J., 7

Des rapports de conditions concernant les œuvres intégrées dans cette vente
sont disponibles sur demande auprès de notre spécialiste : mfournier@artcurial.com

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

TABLEAUX ANCIENS
ET DU XIX^E SIÈCLE

SCULPTURES
DU XIX^E SIÈCLE

Lundi 14 décembre 2009 à 19h

- ☐ **Ordre d'achat / Absentee Bid**
☐ **Ligne téléphonique / Telephone Bid**

TÉLÉPHONE / PHONE | | | | | | | | | | | |

Références bancaires obligatoires à nous communiquer :
Required bank reference:

CARTE DE CRÉDIT VISA / CREDIT CARD NUMBERS

EXPIRE FIN / EXPIRATION DATE

NOM/NAME
PRÉNOM/
FIRST NAME

ADRESSE
ADDRESS

TÉLÉPHONE
PHONE

FAX

COURRIEL

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

[illegible]

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.

To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / Please mail to : Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris.
Fax : +33 (0)1 42 99 20 60

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:



DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE

MERCREDI 24 MARS 2010 – HÔTEL MARCEL DASSAULT

ALBUM AMICORUM DE HERMINIE-AMÉLIE-ANTOINETTE, MARQUISE DE TRAZEGNIES (1829-1910)

épouse du comte François Van der Straben Ponthoz, Dame d'Honneur de la reine Marie-Henriette d'Autriche, épouse de Léopold II, roi des Belges

Composé de 81 dessins de fleurs sur vélin ou papier essentiellement attribués à Ida Egger et E. de Man de Lennick.

lon à Paris en 1834, 1836, 1837 et 1838 des aquarelles sur vélin de remarquable qualité

Provenance : Collection des marquis de Trazegnies, Belgique

Renseignements : Matthieu Fournier, +33 (0)1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

www.artcurial.com



www.artcurial.com



MOBILIER ET OBJETS D'ART

ORFÈVREURIE, CÉRAMIQUES EUROPÉENNES ET ART D'ASIE

MARDI 15 DÉCEMBRE 2009 À 14H30 - HÔTEL MARCEL DASSAULT

TABLE EN BOIS D'ÉBÈNE ENRIE, à plateau de mosaïque de marbre polychrome et la fin du XVIII^e siècle. X^e siècle, la sculpture d'après un dessin de Poulain de Poulain. Est. à 40 000 €.

Renseignements : Isabelle Bresset, +33 (0)1 42 98 20 12, ibresset@artcurial.com
www.artcurial.com



ART DÉCO

PROVENANT DE L'ANCIENNE COLLECTION DU BARON VITTA
DONT 6 LOTS DE FÉLIX BRACQUEMOND ET 4 LOTS D'AUGUSTE RODIN

MARDI 1^{er} DÉCEMBRE 2009 À 20H - HÔTEL MARCEL DASSAULT

FÉLIX BRACQUEMOND (1883-1940), COUPE ONIVALE SUR ÉBOIS en or (figural) et en ébène (en ébène) à décor de fruits et en ébène (en ébène).
Bras armé d'ébène et en ébène (en ébène) du Baron Vitta, (Poulain de Poulain) à décor de fruits et en ébène (en ébène), date 1901.
et marquée de la signature de Poulain de Poulain. Est. à 40 000 €.

Renseignements : Sabrina Dolla +33 (0)1 42 98 16 40, sdolla@artcurial.com
www.artcurial.com

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.

Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères différentes, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjudgé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

• **De 1 à 15 000 euros** : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros** : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros** : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un C)**.

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.

Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;

- par chèque ou virement bancaire;

- par carte de crédit: VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait

avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans le lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéo. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra outre conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Prémption de l'Etat français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et

notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

• **De 1 à 100 000 euros** : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 100 000 euros** : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (**) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :



Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd, Londres.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.
The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by salesroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises.
However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudge" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

- **From 1 to 15 000 euros** : 23 % + current VAT (for books, VAT = 1,265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4,508% of the hammer price).

- **From 15 001 to 600 000 euros** : 20 % + current VAT (for books, VAT = 1,1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3,92% of the hammer price).

- **Over 600 001 euros** : 12 % + current VAT (for books, VAT = 0,66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2,35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(identified by an CO).**

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,

- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,

- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or

representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by depressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e. 1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 6,5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.

Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :



All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.



MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris
+33 (0) 1 42 99 20 20
contact@artcurial.com
www.artcurial.com
SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaïne de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

ADMINISTRATION ET GESTION

Direction
Nicolas Orłowski

Secrétaire général
Axelle Givaudan

Relation clients
Marie Sanna-Legrand
+33 (0)1 42 99 20 33

Marketing, Communication et Activités Culturelles
Emmanuel Berard
+ 33 (0)1 42 99 20 42

Abonnements catalogues
Géraldine de Mortemart, +33 (0)1 42 99 20 43

Direction comptable et administrative
Joséphine Dubois
+33 (0)1 42 99 16 26

Gestion
Isabelle Chénais
+33 (0)1 42 99 20 27

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Marianne Balse
+33 (0)1 42 99 20 51

Comptabilité des ventes
Sandrine Abdelli
+33 (0)1 42 99 20 06
Jacqueline Appriou
+33 (0)1 42 99 20 44
Marion Carteirac
+33 (0)1 42 99 20 44
Nicole Frerejean
+33 (0)1 42 99 20 45

Comptabilité générale
Marion Bégat
+33 (0)1 42 99 16 36
Virginie Boisseau
+33 (0)1 42 99 20 29
Mouna Sekour
+33 (0)1 42 99 20 50

Gestion des stocks
Stock - Hôtel Marcel Dassault :
Vincent Mauriol, Lal Sellhanadi
+33 (0)1 42 99 20 46
Stock - Ponthieu :
Claud Pereira
+33 (0)1 42 25 64 70
Stock - Gennevilliers :
Philippe Da Silva
+33 (0)6 31 57 51 63

Transport et douane
Géraldine Papin
+33 (0)1 42 99 16 57

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Serge Lemoine

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain,
Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset
Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier

AFFILIÉ À

«International Auctioneers»



MAISONS DE VENTES ASSOCIÉES

ARTCURIAL
TOULOUSE - JACQUES RIVET

Jacques Rivet, Président, commissaire-priseur
contact : Valérie Vedovato
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
+33 (0)5 62 88 65 66, j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL
DEAUVILLE

James Fattori, commissaire-priseur
32, avenue Hocquart de Turtot. 14800 Deauville
+33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

CONTACT CÔTE D'AZUR ET MONACO

Éléonore Latté
+33 (0)6 65 26 03 39

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général
Nicolas Orłowski
Vice Président
Francis Briest

Membres du conseil

Nicole Dassault, Michel Pastor,
Francis Briest, Nicolas Orłowski,
Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement

Président : Laurent Dassault

Membres :

S.A. la princesse Zahra Aga Khan,
Francis Briest, Guillaume Dard, Daniel Janicot,
Serge Lemoine, Delphine Pastor, Michel Pastor,
Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain, François Tajan

HÔTEL MARCEL DASSAULT

Comité culturel et membres d'honneur :
Pierre Assouline, Laurent Dassault,
Francis Briest, Léonard Gianadda,
Hervé Poulain, Daniel Janicot, Yves Rouart,
Nathalie Zaquin-Boulakia

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE

Violaïne de La Brosse-Ferrand
directeur associé, +33 (0)1 42 99 20 32
Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 35
Nadine Nieszawer, consultant pour les œuvres de
l'École de Paris, 1905-1939
contacts : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34
Jessica Cavalero
+33 (0)1 42 99 20 08
Priscilla Spitzer, catalogueur
+33 (0)1 42 99 20 65
Constance Boscher
recherche et authentification
+33 (0)1 42 99 20 37

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67
contact : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0)1 42 99 20 34

ART CONTEMPORAIN

Martin Guesnet, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 31
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes
+33 (0)1 42 99 16 35 / 28
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0)1 42 99 20 36
Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24
contacts : Sophie Cariguel
+33 (0)1 42 99 20 04
Véronique-Alexandrine Hussain
+33 (0)1 42 99 16 13
Florence Latieule, catalogueur
+33 (0)1 42 99 20 38

PHOTOGRAPHIE

contact : Cyril Pigot
+33 (0)1 42 99 16 56

ART TRIBAL

Bernard de Grunne, expert
contact : Florence Latieule
+33 (0)1 42 99 20 38

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES

Isabelle Milsztein, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 25
contact : Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 52

LIVRES ET MANUSCRITS

Olivier Devers, spécialiste livres modernes
+33 (0)1 42 99 16 12
contact : Benoît Puttemans, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 49

BIJOUX

Ardayan Ghavami, consultant international
+33 (0)1 42 99 16 30
Thierry Stetten, expert
Julie Valade, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 41
contact : Alexandra Cozon
+33 (0)1 42 99 20 52

MONTRES

Romain Réa, expert
contact : Julie Valade
+33 (0)1 42 99 16 41

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE

Robert Montagut, expert
contact : Isabelle Boudot de La Motte
+33 (0)1 42 99 20 12

ARCHÉOLOGIE

Daniel Lebeurier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES

Bernard Bruel, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE

Isabelle Bresset, spécialiste
Céramiques : Georges et Louis Lefebvre, experts
Orfèvrerie : Cabinet Déchaut-Stetten, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^e SIÈCLE

Dessins anciens : Bruno et Patrick de Bayser, experts
Estampes anciennes : Alexandre Cahen, expert
Sculptures : Alexandre Lacroix, expert
Tableaux anciens :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin, experts
contact : Matthieu Fournier, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 26

TABLEAUX ORIENTALISTES

Olivier Berman, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 67

ART D'ASIE

Thierry Portier, expert
contact : Sophie Peyrache
+33 (0)1 42 99 20 41

ART DÉCO

Félix Marcihac, expert
contacts : Sabrina Della, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 40
Cécile Tajan, recherche et documentation
+33 (0)1 42 99 16 40

DESIGN

Fabien Naudan, directeur associé
+33 (0)1 42 99 20 19
Harold Wilmotte, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 24
contact : Alma Barthélémy
+33 (0)1 42 99 20 48

AUTOMOBILES DE COLLECTION

François Melcion, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 31
Marc Souvrain, expert
+33 (0)1 42 99 16 37
Frédéric Stösser, consultant
+33 (0)1 42 99 16 38
Wilfrid Leroy-Prost, spécialiste junior
+33 (0)1 42 99 16 32
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

AUTOMOBILIA

Gérard Prévot, expert
+33 (0)6 75 37 54 59
contact : Romain Clertan
+33 (0)1 42 99 20 56

VINS ET ALCOOLS

Laurie Matheson, Luc Dabadie, experts
+33 (0)1 42 99 16 33 / 34
vins@artcurial.com
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 11

BANDES DESSINÉES

Éric Leroy, expert
+33 (0)1 42 99 20 17
contact : Lucas Hureau
+33 (0)1 42 99 20 17

HERMÈS VINTAGE

Cyril Pigot, spécialiste
+33 (0)1 42 99 16 56

VENTES GÉNÉRALISTES

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 12
contacts : Juliette Leroy
+33 (0)1 42 99 20 16
Élisabeth Telliez
+33 (0)1 42 99 16 59

DÉPARTEMENT INVENTAIRES

Stéphane Aubert, spécialiste
+33 (0)1 42 99 20 14
Jean Chevallier, consultant
contact : Éléonore Latté
+33 (0)1 42 99 16 55

HISTORIENNE DE L'ART

Marie-Caroline Sainsaulieu

Tous les emails des collaborateurs
d'ARTCURIAL Briest - Poulain - F.Tajan,
s'écrivent comme suit :
initiale du prénom et nom @artcurial.com,
par exemple :
vdelabrosseferrand@artcurial.com